

EL DJEICH DANS SON DERNIER NUMÉRO :

« L'Algérie,
un partenaire
de confiance
et voisin loyal »

P 4

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 euro
Jeudi 15 octobre 2026 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°6873 - 23^e année

TEBBOUNE LUI ADRESSE
UN MESSAGE SUITE
À SON HOSPITALISATION



« Prompt
rétablissement
au pape
Léon XIV »

P 3

APPLICATION DE LA PEINE DE MORT
POUR LES AUTEURS DE CRIMES
D'INCENDIE VOLONTAIRE
ET D'ENLÈVEMENT D'ENFANTS

La loi portant
code pénal
entre en vigueur

P 4

TSGP

L'Algérie a finalisé
toutes les études
nécessaires

P 2

IL A REÇU UN CONTACT EN VUE
DES MATCHS FACE AU TOGO

Vers le retour
de Bennacer
chez les Verts

P 11

LES COURSES EN DIRECT

HIPPODROME EMIR ABDELKADER -
ZEMMOURI, CET APRÈS-MIDI À 16H00

Uno des Apres,
le favori
logique

P 21

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE L'A ANNONCÉ, HIER, TOUT EN
RASSURANT SUR LE MAINTIEN DU CARACTÈRE SOCIAL DE L'ÉTAT

« Notre économie sera libérale dès 2027 »

La rencontre annuelle Tebboune – Patronat a été l'occasion de prendre le pouls de
l'économie nationale et de faire part de ses principaux indicateurs.

► Importations :
une économie
de 20 milliards USD

► Investissement :
le Guichet unique
opérationnel à partir
de janvier prochain

► Contribution au PIB :
agriculture (15 %) ;
industrie (10 %)

LIRE EN PAGE 3



Ph: DR

DROIT DU PEUPLE SAHRAOUI À L'AUTODÉTERMINATION

L'Algérie réaffirme avec force sa position

P 6



L'ÉDITO

La Libye n'est pas sortie de l'auberge. La crise politico-institutionnelle qui plombe le pays depuis son agression par une coalition des forces occidentales en 2011 persiste. Le pays est divisé entre deux camps rivaux. Le gouvernement de l'Ouest dirigé par Dbeibah et celui sous contrôle du maréchal Haftar à l'Est. Les deux belligérants continuent à se regarder en chiens de faïence. Le premier entretient, malgré lui, le statu quo et le second, plus enclin à la lutte pour le pouvoir, avance ses pions sur l'échiquier. Voyant ses ambitions estompées par l'incapacité biologique à influencer sur le cours des événements, l'homme fort de l'Est a mis son fils Saddam sur l'orbite. Adoubé et porté au sommet de la hiérarchie militaire, l'héritier promu à la tête de l'ANL n'a pas déçu. Par ses mouvements et les rapprochements opérés, Saddam a démontré qu'il est le digne fils de celui qui a rêvé de prendre le pouvoir quitte à s'acquiescer avec les assassins des Palestiniens. Avec les Émirats, c'est un secret de Polichinelle. En 2021, Haftar a rallié l'aéroport de Ben-Gourion depuis Dubaï. Dans

Déplacement curieux à Rabat

ses valises, une offre de normalisation de la Libye en échange d'une assistance militaire et diplomatique pour le clan de l'Est. Le plan a foiré et a buté sur la résistance du front libyen contre la normalisation. Mais Haftar revient. Aujourd'hui, il mise sur son jeune héritier, un chef militaire de 35 ans dont l'ascension fulgurante trahit ses ambitions pour le pouvoir. Le dernier déplacement de Saddam Haftar, du 14 au 15 octobre courant au Maroc, en dit davantage sur les tendances politiques et les alignements diplomatiques de l'homme. Il a été reçu à Rabat par le chef des FAR, Mohamed Berri. Sur le papier, il est question de coopération militaire. Mais entre qui et qui ? Entre le Makhzen et la partie Est de la Libye ? Sinon que vient-il faire

alors au Maroc pour un jeune chef militaire ayant hérité l'aile d'une armée qui reçoit des financements émiratis dans un pays en pleine crise politique et institutionnelle ? Vient-il pour quémander un soutien politique en prévision d'échéances électorales futures en Libye ? C'est une hypothèse improbable sachant qu'il n'y a aucun rendez-vous électoral actuel ou en perspective. Le déplacement de Haftar fils répond-il alors à un autre agenda ? Une mission pour des objectifs non avoués dans une région sahélo-saharienne objet de convoitises ? Les données actuelles ne nous permettent pas de tirer des conclusions. Mais les destinations choisies par Saddam Haftar pour ces déplacements à l'étranger en disent long. Les médias italiens ont révélé qu'à la fin du mois de septembre 2026, à Abu Dhabi, il a eu une rencontre avec le criminel de guerre Benjamin Netanyahu. Et là encore, si c'est pour avoir le soutien des sionistes pour accéder au pouvoir en Libye, en contrepartie de quoi ? La normalisation ayant déjà échoué avec Haftar père, tout porte à croire que Haftar fils a bel et bien été missionné à Rabat. Quant à son alignement sur l'axe Tel Aviv – Abu Dhabi – Rabat, il coule de source.

Farid Guellil

TSGP

L'Algérie a finalisé toutes les études nécessaires

À propos du TSGP, (Transsaharan gas pipeline ou gazoduc transsaharien), projet énergétique stratégique visant à relier les champs gaziers du Nigeria aux marchés européens en traversant le Niger et l'Algérie, « l'Algérie a finalisé toutes les études nécessaires et a entamé la construction du gazoduc (section algérienne), ce qui permettra d'approvisionner le marché européen en gaz en quantités supplémentaires », a affirmé le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, lundi au 25e Congrès mondial de l'énergie à Riyad (Arabie saoudite).



Il a expliqué que le gazoduc reliera le Nigeria au Niger et devrait fournir à l'Union européenne 20 milliards de mètres cubes de gaz lors de sa première phase, puis 30 milliards de mètres cubes lors de la seconde. Le Nigeria, le Niger et l'Algérie avaient annoncé début juin 2026 le lancement de la construction du gazoduc transsaharien de 4 128 kilomètres destiné à transporter le gaz du Nigeria et de l'Algérie vers des terminaux situés dans

l'Union européenne. Pour rappel, Mohamed Arkab, accompagné du ministre d'État nigérian aux Ressources pétrolières, en charge du gaz, Ekperikpe EKPO, du ministre nigérian du Pétrole, Hamadou TINJI, a procédé, en juin dernier, à Aoulef dans la Wilaya d'Adrar, au lancement officiel des travaux pour la réalisation du tronçon algérien de ce projet hautement stratégique. La cérémonie du lancement de ces travaux s'est déroulée en présence du Président-directeur général de Sonatrach, Nour Eddine Daoudi, et du wali d'Adrar, Fodil Douifi. Le site de Sonatrach explique que dans sa section algérienne, le TSGP empruntera le corridor de la Route Transsaharienne depuis la frontière algéro-nigérienne jusqu'au Centre national de dispatching

du gaz (CNDG) de Hassi R'mel. Son tracé a été optimisé afin de longer les principales infrastructures existantes, notamment les réseaux routiers et les gazoducs déjà en exploitation, permettant ainsi de tirer parti des synergies logistiques et techniques offertes par les installations en place. La même source indique qu'à partir du hub gazier stratégique de Hassi R'mel, le TSGP sera raccordé au réseau national de transport de gaz ainsi qu'aux infrastructures d'exportation actuellement opérationnelles en Algérie, assurant ainsi son intégration optimale aux systèmes régionaux et internationaux d'acheminement du gaz naturel. Le TSGP est présenté comme un projet énergétique d'envergure continentale et internationale. Le site de Sonatrach rappelle

que le TSGP est développé conjointement par la Nigerian national petroleum Company (NNPC), la Société nigérienne des Produits pétroliers (SONIDEP) et Sonatrach. Sa réalisation vise à établir un nouveau corridor stratégique d'exportation du gaz naturel africain vers les marchés internationaux, notamment européens, en reliant le Nigeria, le Niger et l'Algérie. La même source précise que le TSGP figure parmi les projets phares du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD). Il constitue l'un des trois grands projets structurants de ce programme continental, aux côtés de la Route transsaharienne Alger-Lagos et du projet de liaison par fibre optique entre le Nigeria et l'Algérie. À ce titre, ajoute-t-on, il représente un levier majeur pour le renforcement de l'intégration régionale, la valorisation des ressources énergétiques africaines et la promotion du développement économique durable du continent. En outre, le projet TSGP traduit l'engagement de l'Algérie à œuvrer à consolider les partenariats stratégiques avec les pays africains frères et la promotion de la coopération Sud-Sud. Il reflète également la volonté de l'Algérie de renforcer la présence du Groupe SONATRACH sur la scène énergétique continentale.

M. R.

SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT ET ORGANISMES DE CAPITAL-RISQUE

Les avantages offerts par la Loi de finances pour 2027

Sur une période de 10 ans à partir du 1er janvier 2027, le projet de Loi de finances (PLF) 2027, adopté par le Conseil des ministres le 4 octobre dernier, prévoit des avantages fiscaux sous formes d'Incitations fiscales destinées aux sociétés d'investissement et aux organismes de capital-risque pour stimuler l'économie nationale et la création d'emplois. La Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) a auditionné, mardi, le DG du trésor et de la comptabilité au ministère des Finances, Hadj Mohamed Sebaâ, qui en a parlé dans son exposé devant la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) dans le cadre de l'examen du projet de Loi de finances (PLF) 2027. Lors de cette séance, présidée par le vice-président de la Commission, Abdennour Belarbi, il a évoqué les mesures pertinentes contenues dans le projet de loi, telles que l'octroi d'avantages fiscaux au profit des organismes de capital-risque et des sociétés d'investissement, à compter du 1er janvier 2027 et pour une durée de 10 ans. Ces avantages concernent l'exonération de l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS), ainsi que l'exonération des droits d'enregistrement pour l'ensemble des opérations de souscription, de cession, de transfert, ainsi que pour les opérations de restructuration réalisées par ces organismes, l'objectif étant d'encourager l'investissement, de soutenir le financement des start-up et des petites et moyennes entreprises (PME) afin d'atteindre l'objectif de 20 000 entreprises, et de contribuer à la diversification de l'économie nationale et à la création d'emplois. Ce dispositif « devrait ainsi favoriser la

mobilisation de capitaux en faveur de projets productifs, soutenir la création et le développement d'activités économiques, contribuer à la diversification de l'économie nationale et générer, à moyen et long termes, des retombées économiques susceptibles de compenser le coût budgétaire des exonérations consenties. L'encadrement de ces avantages dans le temps permet, en outre, de concilier l'objectif d'incitation à l'investissement avec la préservation des intérêts du Trésor public », explique-t-on dans l'exposé des motifs. Selon la même source, « la présente mesure vise à instaurer un régime fiscal incitatif au profit des fonds d'investissement créés

en vertu de conventions internationales, afin de favoriser leur implantation, leur développement et la mobilisation de ressources financières au service de l'investissement national ». « L'octroi de cet avantage fiscal applicable sur les dividendes perçus par les fonds d'investissement, pour une durée limitée et clairement définie, est de nature à améliorer les conditions de lancement et de fonctionnement de ces fonds, à renforcer leur capacité d'intervention et à faciliter la réalisation de projets d'investissement dans des secteurs présentant un intérêt pour l'économie nationale ».

M. R.

IMPORTATIONS

Création d'une commission permanente pour le suivi des demandes

Le dernier numéro du Journal officiel comporte un décret exécutif portant création d'une commission permanente chargée du suivi et du traitement des demandes d'importation. Le texte fixe sa composition, ses missions ainsi que les modalités de son fonctionnement.

Présidée par le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, cette commission comprend des représentants de plusieurs institutions et organismes, notamment le ministère des Finances, la Banque d'Algérie, l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers (ABEF) et le Conseil du renouveau économique algérien (CREA). Conformément à l'article 3 du décret, la commission assure le suivi des dossiers d'importation, examine les demandes et émet des avis à leur sujet. L'article 4 précise que l'examen porte sur chaque opération d'importation, sur la base d'une analyse des opérations réalisées par les opérateurs pour leur propre compte, dans le cadre de leurs activités liées à la production et aux services, ou pour le compte de

tiers, pour leurs besoins propres. La commission est également chargée d'assurer un traitement en urgence aux produits présentant un caractère sensible et/ou revêtant un caractère prioritaire, afin de garantir l'approvisionnement du marché national et le fonctionnement des unités de production. Elle peut, à ce titre, proposer toute mesure susceptible de faciliter le traitement des demandes d'importation. Ses missions comprennent aussi l'évaluation et l'analyse périodiques des données fournies par la plateforme numérique dédiée à l'enregistrement des demandes d'importation. S'agissant des modalités de fonctionnement, l'article 5 autorise la commission à constituer, si nécessaire, des groupes de travail spécialisés pour l'assister dans l'accomplissement de ses missions. L'article 6 fixe les règles de quorum et les modalités de réunion de la commission. Enfin, l'article 7 prévoit que son président transmet chaque semaine un rapport sur ses activités au Premier ministre.

Sarah O.

PLF 2027

28 329 nouveaux postes budgétaires dans le secteur de la santé

Le projet de loi de finances (PLF) 2027 qui a été adopté par le Conseil des ministres le 4 octobre dernier, prévoit un renforcement des moyens humains et financiers des secteurs de la Santé et de la Solidarité nationale, à travers notamment la création de 28329 nouveaux postes budgétaires dans le secteur de la Santé et de 1034 postes dans celui de la Solidarité nationale.

Selon les données du PLF 2027, « le secteur de la Santé bénéficiera, en 2027, de 28329 nouveaux postes budgétaires, dont 21836 au titre du produit de la formation ». Le département d'Aït Mes-saoudène disposera également de 1138,72 milliards de dinars de crédits de paiement destinés à financer ses différents programmes et à répondre aux besoins du système national de santé. Le financement public continuera, par ailleurs, à couvrir les missions relevant directement de l'Etat, notamment « la prévention, la formation, la recherche médicale et la prise en charge sanitaire des personnes démunies sans couverture sociale ».

Dans ce cadre, le PLF 2027 prévoit une hausse de la contribution des organismes de Sécurité sociale au financement des prestations de santé, qui passera à 180 milliards de DA, contre 170 milliards de DA en 2026, soit une augmentation de 10 milliards de DA (+5,9 %). Cette contribution participe notamment au financement des soins dispensés aux assurés sociaux et à leurs ayants droit dans les établissements publics de santé, notamment les établissements hospitaliers et les centres hospitalo-universitaires.

SOLIDARITÉ NATIONALE, 1034 NOUVEAUX POSTES :

Le secteur de la Solidarité nationale bénéficiera, pour sa part, de 1034 nouveaux postes budgétaires en 2027. Cette mesure vise à renforcer les ressources humaines mobilisées dans les structures et dispositifs relevant du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme.

Le PLF 2027 maintient ainsi l'orientation de l'Etat en faveur de la protection sociale et de la prise en charge des catégories vulnérables, parallèlement au renforcement des moyens humains du secteur. Au total, les secteurs de la Santé et de la Solidarité nationale comptent 29363 nouvelles créations budgétaires, confirmant la priorité accordée aux ressources humaines dans les domaines directement liés à la prise en charge sanitaire et sociale de la population.

L. Zeggane

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE L'A ANNONCÉ, HIER, TOUT EN Rassurant sur le maintien du caractère de l'état social

« Notre économie sera libérale dès 2027 »

La rencontre annuelle Tebboune – Patronat a été l'occasion de prendre le pouls de l'économie nationale et de faire part de ses principaux indicateurs.

Le président Abdelmadjid Tebboune, qui a présidé, hier, au CIC Abdelatif Rahal à Alger, les travaux de la rencontre nationale avec les opérateurs économiques, a fait part de perspectives prometteuses pour l'Algérie 2027 avec l'ambition de passer d'une économie dirigée vers une économie libérale, mais qui demeure attachée au caractère social de l'État. Cette rencontre, initiée par le Conseil du nouveau économique algérien (CREA), s'est déroulée en présence de hauts responsables de l'État, de membres du Gouvernement, de hauts cadres, de dirigeants d'entreprises et de groupes industriels publics et privés, ainsi que des responsables de plusieurs instances publiques. Une rencontre qui traduit le soutien de l'État renouvelé aux opérateurs « intègres et sérieux », distingue le chef de l'État.

Le Président a, dans son allocution prononcée à cette occasion, invité d'emblée les opérateurs économiques à continuer sur la dynamique positive et le virage opéré par l'Algérie dans le cadre de la diversification économique en restant focus sur l'ambition d'atteindre le rang de pays émergent d'ici 2027. « Je vous invite à adhérer à cette démarche et à contribuer à bâtir une économie moderne, compétitive et résiliente », a-t-il dit, exhortant les acteurs économiques à barrer la route aux fraudeurs qui tentent d'épuiser les réserves de change sans contrepartie pour l'économie nationale. Qualifiant leur présence de minoritaire dans le circuit économique, le Président a mis en garde contre la résurgence des opérateurs « parasites » qui tentent de faire perdurer la culture de la rente pour profiter de l'argent public.

Mettant un terme, une fois de plus, à toute tentative de revenir aux anciennes pratiques qui ont consacré la gabegie, le Président garde le cap sur ses objectifs. « Notre pays est en train d'opérer le passage d'une économie dirigée vers une économie libérale, mais en tenant compte du caractère social de l'État », a-t-il affirmé en substance. Il a souligné que la mission est difficile, mais que l'État œuvrera pour limiter les dégâts de cette transition sur le plan social. Autrement dit, l'économie nationale sera libéralisée en respect du caractère social. « Nous sommes dans l'obligation de passer à une économie libérale en 2027 qui sera une année charnière », a-t-il annoncé.



L'Algérie a tracé son chemin et rien ne semble capable de l'arrêter. Pas même les perturbations du commerce extérieur dont se plaignaient certains opérateurs.

IMPORTATIONS : UNE ÉCONOMIE DE 20 MILLIARDS USD

« Nous étions une économie sous-développée basée sur le tout importations, aujourd'hui nous sommes la troisième économie en Afrique », s'est félicité le Président, projetant l'Algérie émergente d'ici l'année prochaine avec l'ambition d'atteindre un PIB à 400 milliards de dollars. En effet, l'Algérie continue à nourrir l'objectif de passer de pays qui importe tout à pays exportateur en dehors des hydrocarbures. Le Président a révélé à ce titre une remarquable réduction structurelle des importations qui sont passées de 62 milliards de dollars à 42 milliards de dollars aujourd'hui. Une tendance qui traduit l'émergence du produit national qui se substitue de plus en plus aux importations. À titre d'exemple, l'Algérie n'importe plus d'essence depuis 2023 tout en tablant sur la même autosuffisance concernant le gazoil. Il y a aussi l'industrie pharmaceutique nationale qui tourne à plein régime pour atteindre une couverture des besoins à hauteur de 80 %. « Un bon qualitatif réalisé en seulement cinq ans qui n'est pas à la portée de tous les pays », a souligné le Président, exhortant les opérateurs économiques à maintenir la barre très haut concernant l'objectif d'exporter pour 30 milliards de dollars hors hydrocarbures à l'horizon 2030. En réponse, par ailleurs, aux voix alarmistes qui évoquent, non sans mauvaise foi, une fonte des réserves de change, Tebboune a martelé que l'Algérie ne cède pas au chantage

et que ce qui est important, c'est de réduire les importations et d'augmenter les exportations.

Le Président a, en outre, parlé des secteurs à forte valeur ajoutée et qui sont susceptibles d'améliorer les indicateurs de l'économie nationale comme le secteur industriel qui contribue aujourd'hui avec un taux de 10 % au PIB. Ceci grâce à la relance de l'outil de production à travers la remise en service des entreprises récupérées par l'État, ainsi qu'à la mise en service d'entreprises nouvelles. « Après la désertification industrielle, l'industrialisation marche au galop aujourd'hui », a-t-il dit à

ce sujet. L'agriculture aussi est un secteur performant qui mérite d'être souligné grâce à une contribution de 15 % au PIB.

LE GUICHET UNIQUE OPÉRATIONNEL À PARTIR DE JANVIER PROCHAIN

À propos de l'investissement dans le cadre de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), le président de la République a avancé le chiffre arrêté de 13 000 projets concrets (projets créant à hauteur de 20 postes d'emploi). Il a évoqué à ce titre le projet de Guichet unique qui s'apparente à une véritable révolution dans la gouvernance des investissements en Algérie. « C'est une expérience unique dans le monde », a souligné le Président, expliquant que ce dispositif facilitera le traitement des demandes d'investissement d'une façon remarquable. Il a, en outre, annoncé que la mise en service du Guichet unique est prévue dès le 1er janvier 2027, notamment avec l'entrée en vigueur de la nouvelle loi de finances. Il a également annoncé la reconduction de l'actuel directeur général de l'AAPI, Omar Rekkache, à la tête du Guichet unique. Par ailleurs, et concernant le marché national en produits agricoles et frais qui est en proie à une spéculation récurrente derrière une augmentation inexplicable des prix, le chef de l'État semble trouver la panacée pour réguler le marché. Notamment, la création d'une entité (entreprise) publique qui s'occupera du rachat, auprès du producteur (agriculteur), de l'excédent de production pour disposer d'une marge de manœuvre à l'effet de réguler le marché en cas de nécessité.

Farid Guellil

SUITE A SON HOSPITALISATION

Le président Tebboune souhaite un prompt rétablissement au pape Léon XIV

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a adressé, hier, un message au pape Léon XIV, dans lequel il lui a souhaité un prompt rétablissement après l'intervention chirurgicale qu'il a subie. « A sa Sainteté le Pape Léon XIV, Souverain Pontife du Vatican, C'est avec une vive émotion que j'ai appris votre hospitalisation pour subir une intervention chirurgicale. Face à cette épreuve, je tiens à vous faire part de toute ma solidarité et de tout mon soutien. Tout en souhaitant, du fond du cœur, la réussite de l'intervention, je vous adresse mes vœux de prompt rétablissement ainsi que de santé et de bien-être durables », lit-on dans le message. « Tout en saluant vos efforts en faveur de la promotion des valeurs de paix et de tolérance à travers le monde, je forme le vœu que vous vous rétablissiez au plus vite, afin de poursuivre votre parcours au service de la promotion du dialogue et de l'entente entre les peuples. Veuillez agréer, Souverain Pontife, l'expression de ma très haute considération et de mon profond respect », a ajouté le président de la République.

R. N.

AVIS D'EXPERT

Paysage énergétique : les choses ne sont pas aussi simples

Ancien directeur général au ministère de l'Énergie et des Mines, l'avis de Khaled Boukhelifa, expert en énergie, sur les faits qui marquent l'actualité énergétique algérienne est intéressant à connaître. Il l'a donné mardi sur la chaîne 3 de la Radio algérienne, dont il était l'invité du jour. Il a ainsi noté que la Semaine de l'énergie qui se déroule à Riyadh (Arabie Saoudite) du 11 au 15 octobre 2026 et à laquelle participent le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab et le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, a pour fond un contexte dominé par deux faits : les attaques contre les aéroports saoudiens et la transaction russo-américaine sur 300 millions de tonnes de diésel malgré les sanctions antirusses. Il note la différence de contexte avec la même manifestation qui s'était

tenue à Alger en 2016, avec la création de l'OPEP+ et il rappelle tout le travail réalisé par cette instance. Actuellement le contexte est très compliqué, fait-il remarquer, évoquant la guerre russo-ukrainienne, le détroit d'Ormuz, Bab el Mandeb.

Il rappelle les objectifs de la réunion de Riyadh : favoriser un dialogue direct entre les pays producteurs et les pays consommateurs d'énergie, ainsi qu'avec les organisations internationales ; assurer l'équilibre entre l'offre et la demande et garantir la prévisibilité des flux énergétiques. Dans ce contexte, il estime que l'Algérie s'en sort bien, avec les investissements qui ont commencé à reprendre en 2022 et la reconstitution des réserves. Il rappelle que sept périmètres d'investissements sont proposés par le big round 2027. Il souligne que l'acte d'investir est dans l'intérêt des

consommateurs et des producteurs. À propos de l'hydrogène vert et du projet actuel, avec l'Italie, l'Autriche, l'Allemagne et la Tunisie, il ne faut pas que ça soit une vente d'équipements, dit-il, il faut veiller à ce que nos partenaires nous aident à un transfert de technologie réelle, avec fabrication d'équipements localement, insiste-t-il.

Il note que pour le moment, un accord de coopération a été signé. Il se réfère à l'intervention de l'ambassadeur de l'Union européenne à Alger, lors du NAPC 2026, qui a parlé d'une étude lancée et qui sera terminée en 2027 pour voir la faisabilité du projet. Khaled Boukhelifa note deux aspects dans le projet : l'hydrogène vert pour l'industrie, on est obligé d'y aller ; pour l'exportation, des études sont en train d'être faites. Il interroge : doit-on utiliser les gazoducs actuels ? Si

c'est le cas, ça faciliterait beaucoup les choses ; il rappelle que l'ambassadeur de l'UE parle d'un investissement de 4 milliards de dollars, ce qui est « jouable », pense-t-il. Il fait savoir qu'il y a d'autres scénarios qui prévoient de réaliser le pipe qui passe par la Tunisie et là c'est une autre histoire, estime-t-il. Pour l'expert algérien, l'hydrogène, c'est pour le moyen terme, il ne faut pas attendre de miracles dans le court terme, dit-il. Il rappelle ce que disaient, il y a quelques années, les opérateurs américains de schiste : « la transition énergétique ne peut pas se faire sans nous ». Mais, ajoute-t-il, « les Européens ne l'ont pas entendu de cette oreille, ils pensaient qu'ils pouvaient remplacer les fossiles par l'éolien et le photovoltaïque et l'hydrogène à moyen terme, jusqu'au moment où il y a eu fermeture de Nord Stream 1 et 2, il n'

y avait plus de gaz qui venait de Russie, 55 milliards de m3 et cette quantité devait être doublée avec le Nord stream 2 ». Il rappelle que certains experts disaient « décarbonation totale et 100 % énergies renouvelables en 2050, c'était, d'après lui, du délire ». Pour Khaled Boukhelifa, « si le Nord stream reprend, c'est un autre paysage énergétique qui va se dessiner, la leçon pour nous, il faut être prudent, les choses ne sont pas aussi simples qu'on le croit ». Aujourd'hui, « il ne faut pas se lancer dans des projets où on n'est pas sûr, parce que la conjoncture est compliquée et les perspectives sont imprévisibles ». Il dit quelques mots sur le TSGP : « c'est un projet qui date du début des années 1980, maintenant les contraintes sont levées, il présente un intérêt pour les trois pays : Nigeria, Niger, Algérie ».

M. R.

EL DJEICH DANS SON DERNIER NUMÉRO :

« L'Algérie partenaire de confiance et voisin loyal »

L'Algérie continue de jouer son rôle de partenaire fiable et de voisin loyal, mettant son expérience et ses capacités au service de la sécurité, de la stabilité et du développement du continent africain, tout en s'attachant à son appartenance africaine et à son voisinage sahélien, malgré toutes les vaines tentatives visant à saborder les relations qu'elle entretient avec les pays frères et voisins, souligne la revue El Djeich dans son dernier numéro.



"Pleinement consciente et convaincue de son identité africaine et de son appartenance à l'Afrique, l'Algérie continue d'œuvrer sans relâche à l'unification de la parole africaine, à faire entendre sa voix, à la défense des intérêts du continent, à donner davantage de visibilité aux aspirations de ces pays et de leurs peuples", écrit la revue El Djeich dans son éditorial intitulé "L'Algérie, partenaire de confiance et voisin loyal". "Elle plaide contre les tentatives d'étouffer la voix du continent et de marginaliser son rôle dans le processus de remodelage de l'ordre mondial, en dépit de tout ce qu'il recèle de capacités et d'énergies, appelant les Africains à unir leurs efforts pour avancer à pas sûrs vers une Afrique forte, solidaire et prospère. Une Afrique dont la voix est entendue, jouissant de la sécurité et jouant pleinement son rôle dans la prise de décision internationale", poursuit la même source.

CONFIANCE ET RECONNAISSANCE

La publication a mis en avant, dans ce contexte, le grand crédit de confiance dont dispose l'Algérie auprès des pays africains, compte tenu de ses positions fermes sur les questions se rapportant au continent et de ses principes immuables, comme le reflètent sa présence dans les plus hautes instances de l'Union africaine, telles que la Commission de l'Union africaine et le Conseil de paix et de sécurité. "Cette confiance se traduit également par les visites successives de nombreux dirigeants et hauts responsables africains dans notre pays, dans une dynamique qui témoigne d'une pleine connaissance des profondes mutations en cours dans notre espace régional ainsi que d'une conscience aiguë de la nécessité de diversifier la coopération et le partenariat afin de relever les différents défis et de consolider la sécurité et la stabilité de la région", ajoute la même source. "L'Algérie ne considère pas sa présence dans

divers organismes africains comme une simple formalité, mais plutôt comme une responsabilité historique et l'expression de la confiance des pays du continent ayant pour finalité de permettre aux Africains de prendre en main leur propre destin, à la lumière notamment des défis actuels et futurs auxquels le continent est et sera confronté. Ses efforts et ses initiatives émanent de sa ferme conviction que l'enracinement de la stabilité commence par la prévention et le dialogue et passe par le renforcement de l'action africaine commune et la primauté des solutions pacifiques émanant du cœur du continent", est-il souligné dans l'édito.

CONDAMNÉS À UN DESTIN COMMUN

La publication a noté, dans ce sens, que "notre pays, qui croit en l'héritage historique commun des Africains, en leurs aspirations communes et en leur communauté de destin, n'a eu de cesse de réaffirmer son engagement indéfectible en s'inscrivant dans cette ligne". À ce propos, El Djeich a rappelé la déclaration du Monsieur le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale : "L'Algérie réaffirme son engagement constant à soutenir tout effort contribuant à exprimer d'une seule et même voix nos intérêts en Afrique, promettant d'être un fédérateur qui unit et ne divise pas, un appui qui soutient et ne déçoit pas et une voix qui s'élève et ne baisse pas lorsqu'il s'agit de défendre les préoccupations, les causes et les aspirations de tous nos États réunis sous la coupole de notre organisation continentale". L'édito fait constater que "l'approche algérienne en matière d'instauration de la paix et de la sécurité en Afrique s'appuie sur des constantes claires, dont la nécessité d'asseoir les fondements de l'action commune, le rejet des solutions extérieures imposées, la prévalence de la logique du dialogue et le respect de la souveraineté des États".

La revue El Djeich a repris la déclaration de Monsieur le général d'Armée Saïd Chengriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, en droite ligne de cette approche, dans laquelle il a rappelé que l'Algérie "... insiste constamment sur la responsabilité des États africains de renforcer les fondements de leur puissance nationale et de consolider leur immunité souveraine, afin de pouvoir contribuer collectivement à la construction d'un espace africain sûr et stable, fondé sur le respect mutuel, la solidarité, ainsi que des relations interétatiques mutuellement bénéfiques, loin de la logique de la dépendance ou de la subordination".

L'INTÉGRATION CONTINENTALE

Dans cette perspective, "l'Algérie a, tout au long de ces dernières années, œuvré à la concrétisation d'un modèle intégré visant la consolidation de la stabilité de son environnement régional et le renforcement de la capacité des pays à faire face aux menaces visant à saper les fondements de leur sécurité et de leur stabilité, à travers notamment son rôle actif dans les différents cadres de coopération sécuritaire", et ce, "à travers une démarche combinant action de terrain (notamment dans le domaine de la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée), activité diplomatique et renforcement des capacités nationales permettant aux pays la prise en charge de leur sécurité et la consolidation de l'indépendance de leur décision, ce qui est de nature à se répercuter positivement sur la sécurité collective de la région", souligne encore la revue El Djeich.

UNE ÉCONOMIE AFRICAINE FORTE ET DURABLE

C'est dans cette optique que s'inscrit l'aide militaire apportée récemment par l'Algérie à l'armée de la République du Niger, dans le cadre du renforcement des relations fraternelles et historiques liant

les deux pays frères, a-t-elle ajouté. Compte tenu du lien étroit entre sécurité et développement, "l'Algérie continue d'apporter son soutien à la coopération interafricaine et d'œuvrer au renforcement du partenariat, partant de sa profonde conviction que l'avenir de l'Afrique se construit par les bras de ses populations et par la complémentarité de ses capacités et ressources", relève la publication. L'édito note, à ce propos, l'importance particulière accordée à la promotion de l'intégration économique et à l'édification d'une économie continentale forte, solidaire et durable, soulignant que "notre pays ne ménage aucun effort pour l'activation de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf) et l'affermissement des mécanismes contribuant au renforcement de ce projet stratégique". L'Algérie a également pris l'initiative "de lancer et de mettre en œuvre des projets prometteurs, à l'exemple de la route transsaharienne, du gazoduc transsaharien, ainsi que de la réalisation de deux centrales électriques, respectivement au Tchad et au Niger, et du forage d'un puits de pétrole au Niger, en plus de projets à caractère social". Ceci, sans négliger ses efforts visant à se mettre au diapason des mutations accélérées en cours, notamment dans les domaines des énergies renouvelables, de la numérisation, de l'intelligence artificielle et des nanotechnologies, partant de son intime conviction que la coopération et la complémentarité sont la meilleure et la plus sûre option pour réaliser la prospérité commune, rappelle la revue El Djeich. Ainsi, "au regard de son histoire, de sa position géographique et de ses principes, l'Algérie continue de jouer son rôle de partenaire fiable et de voisin loyal, mettant son expérience et ses capacités au service de la sécurité, de la stabilité et du développement du continent africain, réaffirmant que la force de l'Afrique réside dans son unité, que sa sécurité et son développement ne sauraient être assurés que par la volonté de ses enfants, leurs efforts communs et la mise en œuvre de partenariats fondés sur le respect mutuel et les intérêts communs". "Il ne fait aucun doute que, malgré toutes les vaines tentatives visant à saborder les relations que notre pays entretient avec les pays frères et voisins, l'Algérie n'a jamais renoncé ni ne renoncera à son appartenance à l'Afrique et à son voisinage sahélien, qu'elle restera ferme dans ses positions, fidèle à ses principes, attachée à la souveraineté des pays du voisinage, à leur intégrité territoriale et à l'unité de leurs peuples, tout autant qu'à sa propre souveraineté, à son intégrité territoriale et à son unité", conclut la revue El Djeich.

F. B.

ENLÈVEMENTS D'ENFANTS

Les nouvelles sanctions publiées au JO

Le dernier numéro du Journal officiel (n° 72) a publié le texte juridique portant modification du Code pénal, qui prévoit la peine de mort pour les personnes condamnées pour enlèvement d'enfants. Selon les dispositions du texte, « est puni de la peine de mort quiconque enlève un enfant, par quelque moyen que ce soit, et/ou le torture, et/ou lui fait subir des violences sexuelles, et/ou le maltraite ». Les auteurs de ces actes ne peuvent bénéficier de circonstances atténuantes.

Ania N.

BILAN OPÉRATIONNEL DE L'ANP

7 soutiens aux groupes terroristes arrêtés

Sept éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), lors d'opérations distinctes menées à travers le territoire national, selon le bilan opérationnel hebdomadaire de l'ANP couvrant la période du 7 au 13 octobre 2026. Dans le cadre de la lutte contre le trafic de stupéfiants, des détachements combinés de l'ANP, en coordination avec les différents services de sécurité, ont arrêté 47 narcotrafiquants et déjoué des tentatives d'introduction de 4 quintaux et 82 kilogrammes de kif traité à travers les frontières avec le Maroc. Ils ont également saisi 937.368 comprimés psychotropes lors d'opérations menées à travers les régions militaires. Par ailleurs, trois orpailleurs clandestins ont été éliminés. Ils étaient en possession d'une arme à feu et de différents équipements de prospection. À Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et In Salah, d'autres détachements ont arrêté 385 personnes et saisi 29 véhicules, 144 groupes électrogènes, 97 marteaux-piqueurs et cinq appareils de détection de métaux, ainsi que des quantités de mélange de minerai d'or et de pierres et des équipements utilisés dans l'orpaillage clandestin. Dans le cadre d'opérations distinctes, 11 autres personnes ont été arrêtées et quatre fusils de chasse ainsi que 20.980 litres de carburant ont été saisis. Sur le volet de la lutte contre l'immigration clandestine, les unités de l'ANP ont déjoué des tentatives d'émigration irrégulière au niveau des côtes nationales, avec l'interception de 291 personnes à bord d'embarcations de fabrication artisanale. Par ailleurs, 592 migrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national.

Ania N.

PUBLICATION DE LA RÉVISION DU CODE PÉNAL DANS LE JO

La peine de mort pour incendies volontaires entre en vigueur

Le dernier numéro du Journal officiel a publié le texte modifiant et complétant le Code pénal, qui prévoit la peine de mort pour les auteurs d'incendies volontaires de forêts et de champs. Cette sanction s'applique également aux incendies de biens publics ou privés commis dans le cadre de crimes de trahison, d'intelligence avec une puissance étrangère ou d'activités liées à une organisation criminelle, lorsqu'ils sont perpétrés à l'instigation ou au profit d'un État ou d'une par-

tie étrangère. En effet, déclencher délibérément des incendies dans des régions forestières entières peut constituer une véritable arme de déstabilisation contre un pays. Lorsqu'ils sont prémédités et organisés à grande échelle, ces actes ne se limitent pas à la destruction du couvert végétal et des ressources naturelles. Ils menacent les populations, peuvent provoquer des pertes humaines et semer la terreur, mettant ainsi en péril la sécurité des citoyens et la stabilité du pays.

Ainsi, le nouveau dispositif pénal tient compte de cette gravité en appliquant la peine capitale pour certains actes portant atteinte à la sécurité et à l'ordre publics, à l'unité nationale, à la stabilité des institutions, à l'économie nationale ou à l'environnement, les actes commis dans le cadre d'une entreprise criminelle au profit d'intérêts étrangers.

LES COMMANDITAIRES ET LES COMPLICES ÉGALEMENT VISÉS

La responsabilité pénale

ne se limite pas aux auteurs directs des incendies. Le dispositif vise également les personnes qui incitent à commettre ces actes, les encouragent, les financent, les planifient, y participent ou en facilitent la préparation et l'exécution par quelque moyen que ce soit, y compris les réseaux sociaux. Cette question a notamment été mise en évidence à la suite des incendies enregistrés en août dernier dans plusieurs régions du pays. À Jijel, neuf individus soupçonnés d'implication

dans des incendies de domaines forestiers ont été placés en détention provisoire à l'issue des premières investigations judiciaires. Selon les informations communiquées par le parquet près le pôle pénal national de lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée transnationale du tribunal de Sidi M'hamed, les expertises scientifiques ont permis de déterminer les circonstances de plusieurs départs de feu. Les mis en cause sont notamment poursuivis pour des actes de sabo-

tage ayant mis en danger la vie, la sécurité et les biens des personnes, ainsi que pour incendie volontaire de domaines forestiers de l'État. À travers ces nouvelles dispositions, le législateur entend ainsi sanctionner sévèrement les incendies volontaires les plus graves, en particulier lorsqu'ils s'inscrivent dans une entreprise de déstabilisation et menacent les populations, les ressources naturelles et les intérêts fondamentaux du pays.

Sarah O.

SALAMDAYS 2026

La concertation clinico-biologique au cœur de la prise en charge des patients

La 5e édition des Journées scientifiques internationales du Syndicat algérien des laboratoires d'analyses médicales (SALAM), SALAMDAYS 2026, continuent aujourd'hui à l'hôtel El Aurassi, à Alger, autour du thème « La concertation clinico-biologique au service du patient ».

Prévue sur deux jours, cette rencontre réunit des biologistes médicaux, des cliniciens, des chercheurs, des universitaires et des professionnels de santé autour des enjeux scientifiques, techniques et réglementaires de la biologie médicale. À travers cette manifestation, le SALAM entend renforcer la complémentarité entre le clinicien et le biologiste médical, considérée comme un facteur essentiel à l'amélioration du diagnostic et de la prise en charge des patients. Le laboratoire d'analyses médicales ne se limite pas à la réalisation des examens biologiques, mais intervient à différentes étapes du parcours de soins, du dépistage au suivi thérapeutique, en passant par la prévention et l'évaluation de l'évolution des maladies. Dans son allocution de bienvenue, le président du SALAM, le Dr Ali Bendjama, a souligné l'importance d'une



PH: DR

véritable coopération entre les différents acteurs de santé, fondée sur le dialogue, la confiance, la qualité et le partage des responsabilités. Il a rappelé que la pleine valeur de la biologie médicale ne peut s'exprimer qu'à travers une complémentarité effective entre les compétences cliniques et biologiques, au bénéfice du patient. Le responsable a également mis en avant l'ambition de cette édition, conçue comme un espace d'échanges scientifiques et de réflexion collective sur les évolutions de la profession. Conférences, communications et ateliers pratiques sont ainsi au programme afin de favoriser le partage d'expériences et l'actualisation des connaissances des professionnels.

UN PROGRAMME SCIENTIFIQUE AUX MULTIPLES THÉMATIQUES

Le programme des SALAMDAYS 2026 aborde plusieurs domaines majeurs de la biologie médicale, notamment l'endocrinologie, l'oncologie, la microbiologie, la transplantation et le contrôle de qualité. La première journée est consacrée, entre autres, à l'évaluation de la fonction rénale, aux protéinuries et au dialogue entre biochimistes et cliniciens, ainsi qu'aux marqueurs tumoraux chez les patients transplantés rénaux et au suivi des greffes hépatiques. Les travaux portent également sur la pédiatrie, la toxicologie et les analyses à visée médico-légale, le droit et l'éthique en biologie médicale, ainsi que la réactovigi-

lance. Plusieurs ateliers permettent, par ailleurs, d'aborder des applications et des techniques diagnostiques, notamment dans l'exploration de la prostate, l'allergologie moléculaire, les biomarqueurs en oncologie et en endocrinologie, ainsi que l'étude du microbiote. La deuxième journée, prévue jeudi, accordera une place particulière aux pathologies thyroïdiennes, à la génétique et à la qualité des analyses. Les communications consacrées au carcinome médullaire de la thyroïde et à la néoplasie endocrinienne multiple de type 2 (NEM2) permettront d'aborder les dimensions génétique et clinique de ces pathologies, ainsi que l'intérêt des marqueurs biologiques dans leur prise en charge. Le contrôle de qualité en microbiologie et les bonnes pratiques de laboratoire figureront également parmi les sujets traités, aux côtés de plusieurs ateliers consacrés à l'immunohématologie, à la spermologie, à la mycologie, à l'intelligence artificielle appliquée à la parasitologie et aux biomarqueurs cardiaques, notamment la troponine. Une master class consacrée à l'auto-immunité et aux discordances entre les données cliniques et les résultats techniques viendra compléter le programme. Les participants aborderont également les aspects comptables et fiscaux liés à la gestion des laboratoires d'analyses médicales. La rencontre sera clôturée par la remise du prix du meilleur poster scientifique.

M. Seghilani

TRANSFORMATION NUMÉRIQUE L'Algérie et la Russie explorent de nouvelles pistes de coopération

La ministre, Haut-Commissaire à la numérisation, Meriem Benmouloud, a reçu, à Alger, le président du Conseil d'affaires russo-algérien, Ahmed Azimov, accompagné de sa délégation, à sa demande, dans le cadre du renforcement de la coopération entre les deux pays dans le domaine de la transformation numérique. Selon un communiqué du Haut-Commissariat à la numérisation, rendu public hier, cette rencontre intervient à la suite de la participation de Meriem Benmouloud au Forum mondial du numérique, organisé à Moscou du 8 au 10 octobre dernier, où elle a représenté l'Algérie. Les discussions ont porté sur les moyens de développer le partenariat entre les deux pays et d'explorer de nouvelles opportunités de coopération dans le domaine de la transformation numérique. Cette rencontre traduit la volonté commune de renforcer les relations bilatérales et d'élargir les domaines de coopération d'intérêt commun.

Ania N.

ALGÉRIENNE DES EAUX

Les impayés pèsent sur la maintenance des réseaux

L'Algérienne des eaux (ADE) a appelé ses clients à s'acquitter régulièrement des factures du service public de l'eau potable et de l'assainissement et à régulariser les créances accumulées, en vue de renforcer la capacité de l'entreprise à poursuivre les opérations de maintenance et de réparation et à renouveler les équipements, a indiqué, hier, un communiqué de l'entreprise. L'accumulation des créances non recouvrées limite sa capacité à mobiliser les ressources financières nécessaires à la gestion de ses installations, à l'entretien de ses réseaux, au renouvellement de ses équipements et à l'intervention pour réparer les pannes et les fuites dans les délais appropriés, le paiement régulier des factures constituant un facteur essentiel à même d'appuyer la continuité du service public et améliorer sa qualité, a précisé l'ADE. Ajoutant que « la régularisation des créances et la limitation de l'accumulation des dettes ne profitent pas uniquement à l'entreprise, mais contribuent aussi à préserver un service vital dont le citoyen a besoin quotidiennement et à garantir sa pérennité au profit de tous ». La même source a appelé les clients ayant des dettes accumulées à « se rapprocher de ses agences commerciales pour

examiner leur situation et étudier la possibilité de bénéficier de facilités de paiement, de façon à éviter la coupure de l'alimentation en eau ». Pour faciliter le règlement, l'ADE met à la disposition de ses clients plusieurs canaux de paiement, comprenant les agences commerciales et les différents moyens de paiement électronique agréés par l'entreprise. L'entreprise a assuré la gestion d'un réseau s'étendant sur près de 100.000 kilomètres, avec un volume de production et de distribution avoisinant les sept millions de mètres cubes d'eau/jour au profit de 6,9 millions d'abonnés, et ce à travers la gestion de 17.850 installations, avec la contribution de plus de 35.600 travailleurs. Afin de préserver les réseaux et de limiter les pertes d'eau, l'ADE a traité plus de 292.000 fuites en 2025 et est intervenue pour réparer 173.000 fuites jusqu'à fin août 2026. Le coût moyen de réparation d'une seule fuite s'élève à plus de 10.000 DA, ce qui met en évidence l'ampleur des dépenses qu'exigent les opérations de maintenance et de réparation, outre les coûts d'exploitation des installations et des équipements et ceux nécessaires pour assurer la production et la distribution de l'eau, a conclu le communiqué.

L. Zeggane

COOPÉRATION INDUSTRIELLE

Kourtel s'entretient avec l'ambassadrice d'Italie en Algérie

Les moyens de renforcer la coopération et le partenariat industriel entre l'Algérie et l'Italie ont été au cœur d'une rencontre mardi à Alger entre le ministre de l'Industrie, Farid Kourtel et l'ambassadrice d'Italie en Algérie, Alessandra Schiavo, a indiqué un communiqué du ministère. Cette rencontre, qui s'est tenue au siège du ministère en présence de ses cadres, a été l'occasion

d'évaluer et d'examiner les moyens de consolider la coopération et le partenariat industriel entre les deux pays, et de passer en revue les opportunités d'investissement et les projets d'intérêt commun, à la faveur de la solidarité des relations entre l'Algérie et l'Italie, a précisé le communiqué. Dans ce contexte, le ministre a appelé à renforcer les investissements italiens en Algérie et à tirer

profit des avantages et des facilités prévus par la loi sur l'investissement. Il a souligné que le secteur de l'industrie poursuivait son accompagnement et son soutien aux projets d'investissement, tout en réunissant les conditions favorables à leur concrétisation, selon une approche fondée sur le principe gagnant-gagnant, a conclu le communiqué.

L. Z.

PERSONNES AUX BESOINS SPÉCIFIQUES

Un nouveau décret encadre la scolarisation et les examens

Le décret exécutif n° 26-312 du 22 septembre 2026, fixant les modalités d'ouverture de classes spéciales au sein des établissements éducatifs ordinaires ainsi que les aménagements à prévoir lors des examens et concours au profit des personnes aux besoins spécifiques, a été publié dans le dernier numéro du Journal officiel, a indiqué le ministère de la Solidarité nationale. Le nouveau texte vise à encadrer l'ouverture de ces classes au sein des établissements relevant du secteur de l'Éducation nationale, à travers le renforcement de la coordination entre les secteurs de la Solidarité nationale et de l'Éducation nationale et la définition des responsabilités de chacun, afin d'assurer un environnement scolaire adapté aux besoins des élèves concernés et de favoriser leur scolarisation en milieu ordinaire. Le décret prévoit également la mise en place d'une commission chargée notamment du suivi pédagogique, du contrôle périodique des encadreurs spécialisés et de l'évaluation continue des résultats scolaires des élèves. Le texte fixe, par ailleurs, les modalités d'organisation des examens et concours au profit des élèves et étudiants aux besoins spécifiques relevant des secteurs de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle. Des aménagements adaptés à la nature et aux spécificités de chaque handicap sont ainsi prévus afin de permettre aux candidats de passer leurs épreuves dans des conditions appropriées. Une commission intersectorielle est également instituée pour suivre et évaluer la mise en œuvre de ces mesures et proposer les dispositions nécessaires à une meilleure prise en charge des candidats concernés. Ce nouveau cadre réglementaire vise ainsi à renforcer la coordination intersectorielle, à consacrer l'égalité des chances en matière d'éducation et de formation et à favoriser l'inclusion des personnes aux besoins spécifiques.

L. Z.

TRANSPORT AÉRIEN

Tassili réceptionnera deux nouveaux avions fin octobre

La compagnie Tassili Travail aérien, filiale du groupe Sonatrach, a achevé les procédures de réception technique en usine de deux nouveaux avions de type « Cessna Sky-Courier », fabriqués par l'américain Textron Aviation. Leur arrivée à Alger est prévue d'ici à la fin du mois d'octobre, a annoncé la compagnie.

Cette acquisition constitue une première en Afrique, puisqu'il s'agit de la première commande sur le continent portant sur ce modèle d'appareil. Elle représente également une première mondiale pour la version du SkyCourier spécialement équipée pour assurer des missions d'évacuation sanitaire aérienne. Les deux appareils sont destinés à renforcer les capacités opérationnelles de Tassili Travail aérien dans plusieurs domaines, notamment le transport de passagers, l'évacuation médicale et les missions spéciales. Leur intégration permettra de moderniser la flotte de la compagnie, d'améliorer sa fiabilité opérationnelle et de répondre davantage aux besoins du secteur énergétique. Les deux avions seront basés respectivement à Alger et à Hassi Messaoud, afin de soutenir les activités de la compagnie et de faciliter la prise en charge des différentes missions qui lui sont confiées. Dans un message de félicitations, l'ambassadeur des États-Unis en Algérie a souligné que cette acquisition illustre la solidité du partenariat entre les parties concernées et ouvre à l'Algérie de nouvelles perspectives en matière d'accès aux technologies aéronautiques américaines de pointe. L'ambassade a également exprimé sa satisfaction d'avoir soutenu les efforts ayant contribué à la concrétisation de ce projet, estimant qu'il témoigne de la vitalité des relations commerciales entre les États-Unis et l'Algérie.

Sarah O.

DROIT DU PEUPLE SAHRAOUI À L'AUTODÉTERMINATION

L'Algérie réaffirme avec force sa position

Ce mardi, lors du débat général conjoint de la Quatrième Commission de l'Assemblée générale des Nations unies, chargée des questions politiques spéciales et de la décolonisation, l'Algérie, par la voix de son représentant permanent auprès des Nations unies, Amar Bendjama, a réaffirmé son attachement à une solution juste et durable fondée sur le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.



Amar Bendjama, représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies

Dans sa déclaration, Amar Bendjama a souligné que le Sahara occidental demeure une question de décolonisation inachevée, rappelant que son statut juridique a été consacré par les Nations unies, qui l'ont inscrit sur la liste des territoires non autonomes. "Les résolutions de l'Assemblée générale ont confirmé ce statut juridique, également conforté par l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice (CIJ)", a-t-il relevé. Il s'est appuyé sur les résolutions 1514 et 1541 de l'Assemblée générale, qui consacrent le principe selon lequel le choix du statut politique d'un territoire doit découler de la libre volonté de son peuple, soulignant que ce principe constitue

le fondement de tout véritable processus de décolonisation. Il a souligné que les négociations doivent constituer un processus menant à une solution, et non un moyen d'imposer une option prédéterminée. Amar Bendjama a rappelé que la reprise, au début de l'année en cours, des négociations directes entre les deux parties au conflit, le Maroc et le Front Polisario, sous l'égide conjointe des Nations unies et des Etats-Unis, a été saluée par l'Algérie qui, a-t-il précisé, a pris part en qualité d'observateur à ces discussions, aux côtés de la Mauritanie, pays voisins concer-

nés par le rétablissement de la paix, de la stabilité et de l'harmonie dans la région. Amar Bendjama a également mis en garde contre les appels invitant les Sahraouis à renoncer à leurs aspirations à la liberté et à la dignité et à accepter le fait accompli, au nom du pragmatisme et du réalisme. Le diplomate algérien a mis en garde contre toute politisation de l'aide humanitaire, rappelant que l'action du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) avait toujours été respectée et appréciée parce qu'elle reposait sur l'assistance aux personnes en souffran-

ce, à l'écart des calculs politiques. Amar Bendjama a appelé l'Assemblée générale des Nations unies, en sa qualité de garante de la légalité internationale et du respect de la Charte des Nations unies, à œuvrer en faveur d'une solution juste et durable garantissant au peuple sahraoui l'exercice de son droit inaliénable à l'autodétermination.

LE « R » QUI DÉRANGE LE MAROC

Le diplomate algérien, Amar Belani, parfait connaisseur de la question sahraouie a fait observer, sur les réseaux sociaux, que

« depuis 1991, le « R », pour « Référendum », dans l'acronyme MINURSO, reste une source d'irritation pour les dirigeants marocains car cette simple lettre cristallise leur frustration et leur angoisse existentielle. Cette lettre rappelle un engagement international jamais concrétisé et un processus dont Rabat cherche à écarter l'issue référendaire ». « Pour y parvenir, explique-t-il, le Maroc exerce des pressions sur la Maison-Blanche en s'appuyant sur ses relais républicains et sur le lobby pro-israélien de l'AIPAC. L'objectif est de priver la mission onusienne de ses prérogatives politiques et civiles, d'affaiblir son mandat et de faire disparaître cette lettre qui hante la monarchie depuis plus de trois décennies ». Il rappelle que « créée en 1991 par les Nations unies, la MINURSO devait permettre aux Sahraouis de se prononcer par référendum sur leur avenir. Son sigle rappelle cet engagement initial ». Il avertit que la suppression de la MINURSO « ferait courir des risques sérieux. Elle pourrait favoriser une reprise des hostilités et provoquer une escalade aux conséquences régionales ». Pour rappel, le Conseil de sécurité de l'ONU tiendra, cette fin de mois, une réunion sur le Sahara occidental. À quelques jours de ce rendez-vous, le Polisario reproche à l'envoyé spécial des Nations unies pour le Sahara occidental, Staffan de Mistura, de s'être aligné sur les positions marocaines concernant le conflit du Sahara occidental et l'accuse de « manque de neutralité ».

M'hamed Rebah

DÉTENTION DU MILITANT SAHRAOUI NAAMA ASFARI

Le gouvernement français interpellé sur les entraves au droit de visite

Le sénateur français Pascal Savoldelli a interpellé le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères sur la détention du militant sahraoui des droits humains Naâma Asfari, incarcéré au Maroc depuis novembre 2010, ainsi que sur les entraves répétées au droit de visite de son épouse, Claude Mangin. Il demande à la diplomatie française d'intervenir auprès des autorités marocaines pour garantir le respect des droits du détenu et obtenir la mise en œuvre des recommandations des Nations unies appelant à sa libération. Dans une question adressée au gouvernement, le sénateur a appelé les préoccupations exprimées par plusieurs mécanismes onusiens concernant les conditions de détention de Naâma Asfari et les circonstances de sa condamnation. Il a notamment mis en avant l'avis n° 23/2023, adopté le 27 mars 2023 par le Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire, qui a qualifié sa détention d'arbitraire et appelé à sa libération immédiate, à son indemnisation ainsi qu'à l'ouverture d'une enquête approfondie et indépendante. Pascal Savoldelli a également évoqué les conclusions du Comité des Nations unies contre la torture, rendues le 15 novembre 2016. Celui-ci avait estimé que les aveux retenus contre le prisonnier politique sahraoui avaient été obtenus sous la torture. Il avait également dénoncé des conditions de détention constitutives de traitements cruels, inhumains ou dégradants.

DES ENTRAVES RÉPÉTÉES AU DROIT DE VISITE

Au-delà de la situation judiciaire et carcérale de Naâma Asfari, le sénateur a dénoncé les restrictions imposées à son épouse, Claude Mangin, qui serait privée de visite auprès de son mari depuis janvier 2019. Le 12 octobre dernier, alors qu'elle s'était rendue au Maroc pour lui rendre visite, les autorités marocaines lui ont de nouveau interdit l'accès au territoire. Pascal Savoldelli a également signalé le refus opposé à Philippe Bouyssou, maire d'Ivry-sur-Seine, qui accompagnait Claude Mangin dans le cadre d'une mission officielle, de rendre visite au détenu dans l'établissement pénitentiaire où il est incarcéré. Pour le sénateur, ces mesures portent atteinte au droit à la vie familiale de Claude Mangin et privent les proches de Naâma Asfari de la possibilité de s'informer directement sur ses conditions de détention et son état de santé. Ces restrictions interviennent alors que la situation du militant sahraoui fait l'objet de préoccupations exprimées depuis plusieurs années par les instances internationales de défense des droits humains.

LA DIPLOMATIE FRANÇAISE INTERPELLÉE

Dans sa question, Pascal Savoldelli demande au gouvernement français de préciser les démarches diplomatiques qu'il compte engager auprès des autorités marocaines afin de garantir à Claude Mangin l'exercice effectif de son droit de visite. Le sénateur souhaite également connaître

les initiatives que la France entend prendre, en sa qualité de membre du Conseil de sécurité des Nations unies, pour que les autorités marocaines donnent suite aux décisions et recommandations des mécanismes onusiens concernant Naâma Asfari, notamment celles appelant à sa libération. À travers cette interpellation, Pascal Savoldelli remet ainsi au centre du débat la responsabilité des autorités françaises face à une situation dénoncée par des instances internationales, entre détention arbitraire, allégations de torture et restrictions persistantes des liens familiaux. L'enjeu est désormais de savoir quelles mesures Paris entend engager pour obtenir le respect des droits du prisonnier politique sahraoui et de son épouse.

SOLIDAIRES DÉNONCE L'EXPULSION DE CLAUDE MANGIN

L'Union syndicale Solidaires a dénoncé l'expulsion de Claude Mangin-Asfari par les autorités marocaines dès son arrivée à l'aéroport de Marrakech, l'empêchant ainsi de retrouver son époux, le militant sahraoui Naâma Asfari, détenu depuis 16 ans dans les prisons marocaines en raison de son engagement en faveur du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

Dans un communiqué de soutien à leur camarade, l'organisation syndicale française a également condamné le refus des autorités marocaines d'autoriser les deux autres membres de la délégation, un maire et une conseillère municipale de la ville d'Ivry, à rendre visite au prisonnier sahraoui à la prison de Kénitra. Solidaires a, par

ailleurs, exprimé sa vive préoccupation quant à la situation sanitaire des prisonniers politiques sahraouis, soumis à de longues années de détention dans les prisons marocaines. L'organisation a notamment attiré l'attention sur les grèves de la faim engagées par plusieurs détenus pour dénoncer leurs conditions de détention. Selon le communiqué, Naâma Asfari a observé une grève de la faim de 46 jours durant l'été, avant que neuf autres prisonniers sahraouis ne prennent le relais à partir du 23 septembre. D'autres détenus ont également été soutenus dans cette action par leurs mères et leurs épouses, qui se sont rendues à Rabat pour leur rendre visite à la prison de Kénitra. L'organisation syndicale a dénoncé les conséquences de la colonisation, de l'exploitation des ressources naturelles, des discriminations et de la répression exercées à l'encontre du peuple sahraoui. Elle a réaffirmé son soutien à sa lutte pour l'autodétermination et la défense de ses droits fondamentaux. Dans ce contexte, Solidaires a appelé le droit des peuples à résister à la colonisation et à l'occupation militaire, à préserver leur identité culturelle et à s'opposer au pillage de leurs ressources naturelles. Réaffirmant sa solidarité avec le peuple sahraoui, l'organisation syndicale française a conclu son communiqué par un appel à la libération de l'ensemble des prisonniers politiques sahraouis, dénonçant ainsi la persistance de la répression visant les militants engagés pour le droit du peuple sahraoui à disposer de lui-même.

M. Seghilani

BAISSE DES FINANCEMENTS HUMANITAIRES

L'Algérie alerte sur la double peine infligée aux réfugiés

L'Algérie a exprimé son inquiétude face à la forte baisse des financements humanitaires, qui aggrave les souffrances des réfugiés à travers le monde, appelant la communauté internationale à assumer pleinement ses responsabilités pour répondre à leurs besoins, conformément aux engagements du droit international humanitaire.



Idris Latreche représentant permanent de l'Algérie auprès de l'ONU à Genève

Intervenant devant le Comité exécutif du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), le représentant permanent de l'Algérie auprès de l'ONU à Genève, Idris Latreche, a mis en garde contre les conséquences de cette baisse des financements. «Le monde a changé et nous sommes extrêmement inquiets de la forte baisse du financement humanitaire, qui impose des charges supplémentaires aux réfugiés, d'une manière qui équivalait à une forme de double punition», a-t-il déclaré. Le diplomate a également

insisté sur la nécessité de préserver les engagements de la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés, rappelant que l'aide et la protection internationales «ne sont pas des actes de charité», mais des droits fondamentaux auxquels les réfugiés peuvent prétendre tant que les causes profondes de leur déplacement ne sont pas résolues. Abordant la situation des réfugiés sahraouis, Idris Latreche a souligné que le regain d'intérêt pour leur sort ne devait pas occulter le processus politique appelé à s'attaquer aux origines de cette situation. Il a, dans ce sens, appelé la communauté inter-

nationale à maintenir et à renforcer son soutien à ces populations déplacées de force.

LE DROIT À L'AUTODÉTERMINATION AU CŒUR DE LA QUESTION SAHRAOUIE

Le représentant permanent de l'Algérie a, par ailleurs, plaidé pour que toute action en faveur des réfugiés sahraouis soit guidée par les réalités du terrain. Il a rappelé que ces derniers ne fuient ni des difficultés économiques, ni des conditions climatiques extrêmes, ni des guerres civiles internes, mais sont des personnes déplacées du territoire non autonome du Saha-

ra occidental, dont le droit inaliénable à l'autodétermination demeure au cœur de leur situation. Concernant les camps de réfugiés sahraouis de Tindouf, le diplomate a indiqué que la volonté des réfugiés y a toujours constitué le principe directeur. Il a également mis en avant l'ouverture de ces camps, qui accueillent en permanence plus de 5 entités des Nations unies et plus de vingt organisations non gouvernementales internationales, ainsi que des visites régulières de donateurs, d'observateurs internationaux et de différents mécanismes onusiens.

Ania N.

CONGRÈS EUROPÉEN DES PRÉSIDENTS DE PARLEMENT

Une délégation algérienne au rendez-vous de Rome

Une délégation parlementaire commune aux deux chambres participera aujourd'hui et demain aux travaux de la Conférence européenne des présidents et présidentes de Parlement, au siège de la Chambre des députés italienne, à Rome, a indiqué un communiqué du Conseil de la nation. Cette participation intervient à l'invitation de la présidente de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe ainsi que des présidents des deux chambres du Parlement italien. L'ordre du jour de cette rencontre s'articule autour de trois axes principaux : « Des démocraties résilientes et unies face aux menaces hybrides », « L'intelligence artificielle et le marché du travail » et « Renouveler l'ordre international fondé sur des règles : le rôle des parlements dans la gestion et la réponse aux crises contemporaines ». Le premier axe portera sur les moyens de renforcer la résilience institutionnelle, numérique et sociétale, ainsi que sur le rôle des parlements dans la lutte contre la manipulation de l'information et les ingérences étrangères. Les participants examineront notamment les risques liés à l'exploitation des avancées technologiques à des fins hostiles, susceptibles de compromettre la stabilité des États et la cohésion sociale. Le deuxième axe sera consacré au rôle des parlements nationaux dans la garantie du respect des droits fondamentaux des travailleurs par les systèmes d'intelligence artificielle. Les discussions porteront également sur l'orientation des gains de productivité issus de ces technologies au service de l'emploi, de la justice sociale et de l'égalité. Enfin, le troisième volet abordera la contribution de la diplomatie parlementaire à la gestion des crises internationales, notamment en matière d'alerte précoce, de règlement des conflits et de consolidation de la paix. Les participants se pencheront également sur les moyens de traduire en justice les auteurs de violations du droit international, en particulier du droit international humanitaire et des droits de l'homme, selon le communiqué.

Sarah O.

CISJORDANIE OCCUPÉE ET EL-QODS

9 528 violations liées à la colonisation recensées depuis janvier 2026

L'Observatoire de la colonisation a recensé 9 528 violations liées à la colonisation dans la Cisjordanie occupée et à El-Qods depuis le début de l'année 2026 jusqu'au mois d'octobre en cours. Ces actes ont touché 368 villages et localités palestiniens, sur fond d'intensification des agressions des colons et d'expansion des activités de colonisation. Dans une déclaration à la presse, le directeur de l'Observatoire, Nassir Abou Thabet, a indiqué que les données de terrain témoignent d'une recrudescence des agressions des colons et des activités de colonisation. Ces pratiques contribuent, selon lui, à morceler le territoire palestinien et à imposer de nouvelles réalités sur le terrain, sous la protection des forces d'occupation sionistes. Sur l'ensemble des violations recensées, l'Observatoire a documenté 7 099 actes sur le terrain, répartis entre plusieurs secteurs, notamment les incursions, les agressions contre les citoyens et leurs biens, l'expansion des colonies ainsi que les atteintes aux terres et aux lieux saints. Les incursions et l'intimidation en tête des violations Selon les données de l'Observatoire, le secteur des déplacements et des incursions a enregistré 3 012 violations, dont 1 748 actes d'intimidation et de harcèlement de citoyens sur les routes, 971 incursions dans des zones résidentielles et 293 cas de fermeture de routes et de villages. Ces mesures restreignent la liberté

de circulation des Palestiniens et compliquent leurs déplacements entre les différentes localités. Dans le secteur des atteintes aux personnes et à la sécurité publique, 2 621 violations ont été recensées. Elles ont fait 29 martyrs, tombés sous les tirs des forces d'occupation et des colons, ainsi que 491 blessés à des degrés divers. L'Observatoire a également documenté 1 881 agressions physiques et actes de violence directe sur le terrain. Ces violations comprennent 195 incidents de tirs à balles réelles contre des citoyens palestiniens, 21 cas de renversement de personnes par des véhicules et quatre agressions à l'arme blanche commises par des colons, selon les chiffres communiqués par Nassir Abou Thabet. Expansion des colonies et attaques contre les terres et les biens Concernant les activités de colonisation et les atteintes aux lieux saints, l'Observatoire a recensé 2 146 violations, dont 1 812 activités liées à l'expansion des colonies. Celles-ci comprennent le nivellement des terres, le percement de routes et les opérations de confiscation foncière. Le bilan fait également état de 179 profanations de lieux saints et de mosquées, ainsi que de 155 installations de caravanes et de nouveaux équipements destinés à la colonisation. Par ailleurs, 1 137 violations ont visé les terres et les biens palestiniens. Elles se répartissent entre 480 cas de vol de biens, de bétail et de matériel agricole, 374

actes de destruction et de dégradation de maisons et de véhicules, ainsi que 283 opérations de démolition et de destruction de structures. Dans le secteur agricole et environnemental, 612 violations ont été documentées, dont 369 incendies ayant visé des terres et des habitations, et 243 actes de destruction et de détérioration de cultures agricoles et d'oliviers. Ces agressions interviennent alors que les terres agricoles palestiniennes sont de plus en plus exposées aux attaques à l'approche et pendant la saison de la récolte des olives. Naplouse, Ramallah et El-Khalil parmi les régions les plus touchées Sur le plan géographique, le gouvernorat de Naplouse arrive en tête des régions ayant enregistré le plus grand nombre de violations, avec 2 800 cas, soit 29,4 % du total. Il est suivi par Ramallah et Al-Bireh, avec 2 388 violations (25,1 %), puis El-Khalil, avec 1 646 cas (17,3 %), et El-Qods, avec 644 violations (6,8 %). Les autres gouvernorats ont également été touchés, avec 496 violations à Tubas, 460 à Salfit, 320 à Jénine, 274 à Bethléem, 161 à Ariha et 127 à Qalqilya. À l'échelle des villages et des localités, Yatta, dans le gouvernorat d'El-Khalil, figure en tête des zones les plus touchées, avec 506 violations. Elle est suivie par le village d'Al-Mughayyir, avec 397 cas, El-Qods avec 296 violations et Turmus Ayya avec 290 cas. Les agressions se sont également étendues aux villages de Qusra, Sinjil, Jaloud, Burqa,

Beita, Qaryout et Douma, ainsi qu'à la ville d'El-Khalil, selon les données de l'Observatoire. Février, mois le plus marqué par les violations : une escalade avec la saison des olives Sur le plan chronologique, le mois de février a enregistré le bilan mensuel le plus élevé de la période étudiée, avec 1 222 violations. Il est suivi par juin, avec 1 134 cas, août avec 1 086, mai avec 1 051 et juillet avec 1 011. L'Observatoire a également recensé 969 violations en septembre, 922 en avril, 887 en mars et 896 en janvier. Nassir Abou Thabet a mis en garde contre une nouvelle intensification des agressions depuis le début du mois d'octobre, parallèlement à la saison de la récolte des olives. Au cours des premiers jours du mois, l'Observatoire a documenté 405 agressions commises par des groupes de colons armés. Ces attaques ont fait trois martyrs et 23 blessés. Huit incidents de tirs à balles réelles contre des agriculteurs palestiniens dans leurs champs ont également été recensés. Ces données mettent en évidence l'ampleur croissante des agressions visant les Palestiniens, leurs terres et leurs biens dans la Cisjordanie occupée et à El-Qods, dans un contexte de poursuite de l'expansion des colonies et d'aggravation des menaces pesant sur les populations locales et les agriculteurs, particulièrement durant la saison de la récolte des olives.

M. Seghilani

ANNABA. AGRITECH EXPO 2026

Le partenariat international au service de l'investissement agricole

La quatrième édition du Salon international de l'investissement agricole et de la technologie (Agritech Expo 2026) a ouvert ses portes mardi à l'hôtel Sheraton d'Annaba.

Réunissant jusqu'au 15 octobre 117 exposants nationaux et plusieurs délégations étrangères autour du Tchad, pays invité d'honneur, cet événement met l'accent sur l'entrepreneuriat innovant à travers le lancement d'un « Challenge national » destiné aux porteurs de projets.

Le secteur agricole algérien poursuit sa mue technologique à Annaba. Depuis mardi et jusqu'au 15 octobre, l'hôtel Sheraton accueille la 4e édition du Salon international de l'investissement agricole et de la technologie (Agritech Expo 2026). Cet événement rassemble 117 exposants nationaux spécialisés dans l'investissement et les technologies agricoles, venus présenter leurs solutions aux côtés d'opérateurs internationaux.

Cette édition se distingue par une forte dimension internationale, avec la présence de représentants venus de Tunisie, de Russie, de France, de Chine et d'Italie. La République du Tchad occupe par ailleurs une place privilégiée en tant qu'invitée d'honneur, comme l'a précisé la commissaire du salon, Chanez Rabia, dans une déclaration à l'APS. Cette diversité d'ac-



teurs vise à favoriser le réseautage professionnel, l'échange d'expertises et la conclusion de partenariats stratégiques entre entreprises algériennes et étrangères.

La grande nouveauté de ce rendez-vous réside dans l'organisation d'un « Challenge national » dédié aux porteurs de projets agricoles. Prévu pour la journée de jeudi, ce concours permettra à de jeunes entrepreneurs de défendre leurs idées et propositions innovantes. À l'issue des présentations, trois lauréats seront sélectionnés afin de bénéficier d'un accompagnement sur mesure et du soutien nécessaire pour concrétiser leurs pro-

jets sur le terrain. Selon Chanez Rabia, cette initiative a été pensée pour encourager les porteurs d'idées à franchir le cap de la réalisation effective.

Au-delà des expositions de services et des rencontres d'affaires, Agritech Expo 2026 s'inscrit dans une dynamique globale de promotion de l'investissement et de diversification économique. En plaçant l'innovation au cœur des débats, le salon ambitionne d'aider les entreprises agricoles à mieux s'adapter aux mutations technologiques actuelles et à renforcer durablement leurs capacités de produc-

R. R.

AÏN-TÉMOUCHENT. SAISON AGRICOLE 2026-2027

Lancement de la campagne labours-semailles

La campagne labours-semailles pour la saison agricole 2026-2027 a été

lancée, mardi dans la wilaya d'Aïn Témouchent.

Le directeur des services agricoles (DSA) de la wilaya, Mohamed-Faouzi Messar, a indiqué que la campagne devra cibler une superficie d'environ 70.000 hectares, se répartissant sur 23 570 hectares consacrés à la culture du blé dur, 3 233 hectares destinés au blé tendre, et 42 607 réservés à la culture de l'orge.

Lors de sa supervision de la cérémonie de lancement de la campagne labours-semailles, le wali d'Aïn Témouchent, Mabrouk Ouled Abdennebi, a insisté sur la nécessité d'élargir les superficies consacrées aux cultures céréalières, notam-

ment au vu des résultats positifs enregistrés par la wilaya cette année en matière de production céréalière, lors de la campagne de moisson-battage, comparativement aux années précédentes. Le wali a également appelé à associer la Chambre de l'agriculture de la wilaya aux actions de sensibilisation des agriculteurs, afin de les encourager à augmenter les superficies dédiées à la culture des céréales.

Il a souligné que cette filière constitue l'un des principaux enjeux de la stratégie nationale visant à assurer la sécurité alimentaire.

Selon le DSA, les deux coopératives des céréales et

des légumes secs, situées dans les communes d'Aïn Témouchent et de Hammam-Bouhadjar, sont chargées de fournir aux agriculteurs les quantités nécessaires de semences et d'engrais.

En prévision du bon déroulement de cette campagne, le secteur agricole a mobilisé différents moyens matériels et humains, notamment 3.786 tracteurs, 5.970 engins de labour, 450 unités de semis et 2.038 appareils destinés aux traitements agricoles.

Ces moyens visent à assurer le bon déroulement de la campagne de labours-semailles pour la saison agricole 2026-2027.

BOUIRA. LOGEMENTS

Une assiette foncière retenue pour abriter une partie du programme AADL 3

Une assiette foncière a été retenue à Bouira pour abriter une partie du programme de logements de type location-vente de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL 3), a-t-on appris mardi auprès des services de la wilaya. D'une superficie de 15 hectares, cette parcelle de terrain est située à l'emplacement de l'ancien marché hebdomadaire de la ville de Bouira, selon la même source. La wilaya de Bouira a bénéficié de plus de 3.000 logements de type location-vente inscrits dans le cadre du programme AADL3. Le wali, Mme Houria Aggoune, s'est rendue jeudi dernier sur le site et s'est enquis de son adéquation avec les besoins du programme AADL 3. Elle a demandé, à l'occasion, aux responsables du secteur d'accélérer la préparation des études techniques et de coordonner les démarches avec les différents organismes concernés pour lancer les travaux.

ORAN. PROJET D'ÉCLAIRAGE PUBLIC DU 4E PÉRIPHÉRIQUE

Mise en service d'un premier tronçon le 1er novembre prochain

Le premier tronçon du projet de réalisation de l'éclairage public longeant le quatrième périphérique d'Oran, sur une distance de 7 km, devra être réceptionné et mis en service le 1er novembre prochain, à l'occasion de la célébration du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de libération nationale, a indiqué, mardi, le responsable chargé de la gestion de la direction des travaux publics de la wilaya. M. Mahi Hocine a précisé à l'APS que la date de réception de ce tronçon a été fixée lors de la visite d'inspection du chantier, effectuée lundi par le wali d'Oran, Brahim Ouchene.

Il a indiqué que les travaux concernés portent sur une distance de 7 km, sur un total de 12 km, depuis le site des 1.300 logements réalisés dans le cadre de la formule de location-vente "AADL", jusqu'à la route nationale 2 (RN 2), dans la commune de Misserghine. Le deuxième tronçon du projet, qui s'étend sur 5 km, "devra être

réceptionné à la fin du mois de novembre prochain ou, au plus tard, au début du mois de décembre", a-t-il ajouté.

Le coût global de cette opération, financée par le budget de la wilaya, est estimé à 310 millions de dinars algériens, indique-t-on, alors que le taux d'avancement des travaux de réalisation du réseau d'éclairage public sur les deux sens de la quatrième rocade a dépassé les 60 pour cent.

Dans ce contexte, le wali a insisté sur la nécessité de respecter les délais de réalisation et de livraison, compte tenu de l'importance de cet axe routier, qui connaît une circulation dense de poids lourds et de véhicules légers à toute heure, notamment durant la nuit. Ce projet devra contribuer à renforcer la sécurité des usagers de la route, à améliorer leurs conditions de déplacement nocturne et à réduire les accidents de la circulation, selon la même source.

BORDJ BOU-ARRERIDJ.

POUR RENFORCER LE TRANSPORT EN COMMUN

Réception de 28 nouveaux bus

Le parc de véhicules de transport collectif de personnes a été renforcé, dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj, par la réception, en deux tranches, de 28 nouveaux bus, a-t-on indiqué, mardi, à la direction des transports. "Les nouveaux bus, de petite et de grande taille, destinés à renforcer les capacités de transport urbain et suburbain, ainsi que le transport scolaire, répondent à la demande croissante exprimée dans plusieurs communes de la wilaya", selon la même source. La dernière livraison comprenait 10 bus, dont 7 dotés de 24 places, acquis dans le cadre d'un financement bancaire, et trois bus de 51 places financés par les transporteurs privés. La wilaya avait déjà réceptionné 18 bus, dont 17 dotés de 24 places par financement bancaire et un bus de transport urbain de 100 places financé par des fonds propres, selon la même source qui a estimé que les nouveaux bus "contribueront à améliorer les conditions de transport des citoyens et à renforcer le service public, notamment dans les communes de Rabta, de Bendaoud et de Haraza, tout en soutenant le transport scolaire". Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme national de renouvellement du parc de transport collectif de personnes par route, visant à améliorer la qualité du service public et à renforcer les conditions de sécurité et de confort pour les citoyens. Une autre livraison de bus est prévue pour "début novembre prochain", selon ce que l'on a indiqué à la direction des transports de la wilaya de Bordj Bou Arreridj.

TIZI-OUZOU. PRIX NATIONAL DE L'ARTISANAT

22 produits de la région Centre en lice

Au total, 22 produits artisanaux de la région Centre sont en lice pour le Prix National de l'Artisanat et des Métiers d'Art, a-t-on appris mardi auprès de la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) de Tizi-Ouzou, qui a accueilli la commission de sélection régionale. Le directeur de la CAM, Azzedine Abdous, a indiqué à l'APS que, sur 129 produits présentés, dont 21 pour la wilaya de Tizi-Ouzou, pour la sélection régionale du Prix National de l'Artisanat et des Métiers d'Art, édition 2026, organisée hier lundi à la Maison de l'Artisanat, 22 produits ont été retenus pour accéder à la phase suivante du concours. Sur ces 22 produits, 5 sont issus de la wilaya de Tizi-Ouzou, a précisé M. Abdous. Il a ajouté que les produits sélectionnés couvrent différents secteurs du riche patrimoine artisanal national : poterie, bijouterie, textile, travail de la laine, entre autres. Le responsable a souligné que, pour Tizi-Ouzou, 50 % des artisans participants prenaient part pour la première fois à ce concours. Il a également fait savoir que la majorité des candidats bénéficiaient déjà d'un label de qualité. Selon lui, au fil des éditions, ce concours a suscité une véritable émulation entre les artisans. Le prix offre en effet une plus grande visibilité aux lauréats, contribue à la valorisation et au rayonnement de leurs créations et, plus largement, de l'artisanat algérien. Cette étape régionale a regroupé quatorze wilayas, avec une participation allant jusqu'à Tindouf et Tamanrasset.

CHLEF. OCTOBRE ROSE

Lancement de la plateforme "Tom'anina"

La plateforme "Tom'anina", destinée à la sensibilisation au cancer du sein et développée par un étudiant de l'université "Hassiba Benbouali" de Chlef, a été lancée, dans le cadre des manifestations d'"Octobre rose" afin d'ancrer une culture du dépistage précoce et de la prévention de cette maladie.

Kheireddine Mihoubi, étudiant à la Faculté des sciences exactes et de l'informatique de cette même université et développeur du projet, a déclaré à l'APS que cette plateforme numérique intègre un assistant basé sur l'intelligence artificielle (IA) qui permet aux utilisatrices d'obtenir des réponses à toutes leurs questions concernant le cancer du sein ou les symptômes dont elles souffrent. Sur la base de ces informations, la plateforme, qui dispose d'une carte des centres de dépistage, de radiologie et d'imagerie médicale, oriente les patientes vers ces établissements de santé. Cela permet d'établir un diagnostic précoce et de débiter un protocole thérapeutique dans



les plus brefs délais, a-t-il précisé. La plateforme "Tom'anina" dispose également d'un espace où les utilisatrices peuvent partager leurs expériences thérapeutiques antérieures ou en cours, avec ou sans révélation de leur identité, afin de se soutenir psychologiquement et moralement. Elle intègre en outre un système de notifications intelligent qui informe les utilisatrices des dates des bilans périodiques et des activités de sensibilisation à la prévention et au diagnostic de cette maladie.

A l'occasion de la campagne d'Octobre rose, qui est marquée par de nombreuses actions de sensibilisation, de prévention et de dépistage du cancer du sein, cette plateforme recense toutes les activités programmées dans ce cadre. Elle permet ainsi d'attirer le plus grand nombre possible de femmes et de les informer de toutes les dates et manifestations, explique l'étudiant Mihoubi. Ce dernier a précisé qu'il était possible d'y accéder, en scannant le QR code ou en cliquant sur le lien Internet, puis en créant un compte.

Elle devrait par ailleurs être prochainement disponible sur les boutiques d'applications, selon la même source.

Outre ces services interactifs destinés aux utilisatrices, la plateforme propose des services d'interprétation précise des examens d'imagerie mammaire (mammographie), à l'intention des médecins spécialistes en radiologie et en imagerie médicale. De son côté, Fatma Guetarni, la responsable de l'incubateur d'entreprises de l'université de Chlef, a souligné à l'APS que l'accompagnement de ce projet, qui est selon elle abouti sur les plans technique et informatique, nécessite encore un effort de commercialisation et de valorisation économique afin de passer d'un prototype à un modèle médico-économique, puis à une start-up. Au cours de la dernière saison, l'incubateur d'entreprises de l'université "Hassiba Benbouali" de Chlef a accompagné 220 étudiants porteurs de projets, dont 53 ont fait l'objet d'une soutenance et 25 ont obtenu le label de projets à valeur innovante, selon la même source.

BATNA. CENTRE RÉGIONAL DE LUTTE CONTRE LE CANCER

Prochaine réception de nouveaux équipements médicaux

Le centre régional de lutte contre le cancer "défunt moudjahid Dr Belkacem Hamdiken" de Batna sera "bientôt" renforcé par de nouveaux équipements et matériels médicaux modernes, a déclaré mardi le directeur par intérim de la santé et de la population, Abdelfarid Abdeslam. Le même responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, que toutes les démarches administratives relatives à l'acquisition de ces équipements, financés à hauteur de près de 2,6 milliards de dinars dans le cadre des programmes sectoriels de l'exercice 2026, ont été finalisées, en attendant leur réception et leur mise en service. Il s'agit, selon M. Abdeslam, d'équipements et de dispositifs médicaux modernes, parmi lesquels des appareils de précision pour la greffe de moelle osseuse et d'autres équipements de laboratoire très avancés utilisés en biologie moléculaire. Il a rappelé que le centre régional de lutte contre le cancer de Batna a bénéficié, au titre de l'année 2026, dans le cadre du fonds national de lutte contre le cancer, de deux accélérateurs linéaires pour le traitement des tumeurs par radiothérapie, aujourd'hui mis en service, tandis que les procédures administratives pour l'installation du troisième accélérateur sont en cours avec une mise en service prévue "avant la fin du premier trimestre de l'année 2027 au plus tard". M. Abdeslam a ajouté que le renforcement de cet établissement de santé spécialisé par de nouveaux équipements s'inscrit dans le cadre des efforts déployés pour une prise en charge optimale des patients, pour leur permettre de bénéficier de soins de qualité, tout en fournissant aux équipes médicales et paramédicales les meilleures conditions de travail. La capacité du centre régional de lutte contre le cancer de Batna est de 240 lits.

NAÂMA. INSTITUT NATIONAL DE FORMATION ENVIRONNEMENTALE

Session de formation sur l'adaptation au changement climatique

Une session de formation consacrée à l'adaptation au changement climatique a débuté, mardi dans la wilaya de Nâama, avec la participation de cadres issus de différentes directions et organismes locaux, ainsi que d'acteurs du domaine environnemental, sous la supervision de l'Institut national de formation environnementale, a indiqué la direction de wilaya de l'Environnement. Lors de son intervention à l'ouverture des travaux, le directeur de l'Environnement de la wilaya de Nâama, Mansour Boucherit, a précisé que cette session s'inscrit dans le cadre d'un programme de formation supervisé par le ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie, avec le soutien du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). Ce program-

me vise à renforcer les capacités des acteurs locaux en matière d'intégration des mécanismes d'adaptation au changement climatique dans les plans de développement local. La formation permet aux participants de bénéficier d'orientations et d'explications techniques et scientifiques approfondies, afin de leur permettre d'élaborer des plans d'action tenant compte de la sensibilisation aux effets du changement climatique et de ses répercussions sur l'environnement. L'objectif est de développer des mesures préventives efficaces, adaptées aux exigences du développement local. De son côté, l'experte en environnement et en développement durable, également enseignante en environnement marin et côtier à l'Université de Tipaza, Sonia Akrou, a indiqué

que cette session aborde plusieurs thématiques, notamment l'adaptation au changement climatique en tant que responsabilité collective nécessitant une coordination des efforts, la compréhension des effets de ces changements et le renforcement des compétences et de la sensibilisation des cadres locaux aux risques qui en découlent, ainsi que l'amélioration de la préparation des collectivités locales à faire face aux défis climatiques. Cette session de formation, qui s'étale sur trois jours, regroupe environ 30 cadres représentant plusieurs secteurs et organismes locaux, notamment les collectivités locales, la Protection civile, l'agriculture, les forêts, les travaux publics et les ressources en eau, ainsi que des associations environnementales activant dans la wilaya.

SKIKDA. TRANSPORT

La nouvelle gare multimodale "bientôt" réceptionnée

Le projet de la nouvelle gare multimodale de Skikda, dont les travaux tirent à leur fin, sera "bientôt" réceptionné, comme indiqué, mardi, par les services de la wilaya. La même source a précisé que ce projet est destiné à renforcer le secteur des transports en offrant un accueil adéquat et davantage de confort aux voyageurs grâce à sa conception moderne, ce qui permettra aux usagers de transiter dans les locaux de la gare et de voyager dans d'excellentes conditions. Le wali de Skikda, Saïd Akhrouf, avait souligné lors de sa dernière visite du projet "la nécessité de perfectionner le travail et d'accélérer le rythme des travaux pour garantir la gare multimodale dans les délais convenus". De leur côté, les services de la direction de la de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction ont rappelé que les travaux de réalisation de cette gare ont "repris en 2025 après avoir été interrompus pour des raisons techniques et contractuelles.. Le coût du projet a récemment fait l'objet d'une réévaluation pour être porté à environ 1,19 milliard de dinars, a souligné la même source, qui a également rappelé que la gare couvre une superficie de 1,7 hectare et peut accueillir 167 bus et 120 taxis qui assureront un service de transport sur 250 lignes, dont 66 à rayonnement national. Selon la fiche technique du projet, la gare comprend 4 ailes dédiées aux différents services administratifs et techniques, ainsi que des espaces aménagés pour le confort des passagers. Une fois opérationnelle, la gare multimodale de Skikda allégera notablement la pression actuellement exercée sur la gare Mohamed-Boudiaf, au centre-ville, tout en réduisant la congestion routière.

TINDOUF. COMMERCE

Lancement du projet de réalisation d'un nouveau marché couvert

Les travaux de réalisation d'un nouveau marché couvert ont débuté, récemment, au quartier El-Gsabi, dans la ville de Tindouf. Ce projet s'inscrit dans le cadre du renforcement des infrastructures commerciales de la wilaya et de l'amélioration des conditions d'exercice de l'activité commerciale, grâce à la mise à disposition d'un espace organisé et équipé, destiné à accueillir les commerçants et répondre aux besoins nécessaires des citoyens. Cette nouvelle infrastructure commerciale devra contribuer à organiser la vente des produits, notamment les fruits et légumes, à offrir des conditions adéquates à l'exercice des activités commerciales, ainsi qu'à améliorer la qualité des services proposés aux citoyens et à soutenir la dynamique économique locale. Le chef de daïra de Tindouf, M. Reda Belbalali, a indiqué que le marché comprendra 56 locaux commerciaux et 94 box destinés à l'exposition des marchandises, permettant ainsi de diversifier les espaces dédiés aux activités commerciales et d'accueillir un nombre important d'opérateurs. Le projet est réalisé dans le cadre d'une opération complémentaire inscrite au titre de l'année 2026, à l'indicatif de la commune, dans le cadre du programme du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales (FGSCL). L'enveloppe financière allouée à cette opération est estimée à 90 millions de dinars algériens.

IL A REÇU UN CONTACT EN VUE DES MATCHS
FACE AU TOGO

Vers le retour de Bennacer chez les Verts

Le retour d'Ismaël Bennacer en équipe nationale se précise. Le milieu de terrain algérien a reçu un appel du staff technique des Verts en prévision des deux rencontres face au Togo, programmées au mois de novembre prochain. Une prise de contact qui laisse entrevoir la possibilité de revoir le joueur porter le maillot national à l'occasion du prochain rassemblement.

Très apprécié pour sa qualité technique, sa vision du jeu et sa capacité à assurer la liaison entre les différents compartiments, Bennacer représente un profil important pour la sélection algérienne. Son expérience internationale et son influence dans l'entrejeu pourraient offrir davantage de solutions au staff technique, notamment dans la gestion du rythme et la construction des actions offensives.

Toutefois, un éventuel retour dépendra également de sa condition physique et de sa capacité à retrouver progressivement son meilleur niveau en club. Les prochaines semaines seront donc déterminantes pour le milieu de terrain, qui devra confirmer ses dispositions avant le début du prochain stage des Verts.

PLUSIEURS JOUEURS SOUS OBSERVATION

Ismaël Bennacer n'est pas le seul élément suivi par le staff

technique en prévision de cette échéance. D'autres joueurs figureraient également sur la liste des éléments placés sous observation, avec la possibilité d'intégrer le groupe lors du prochain rassemblement.

Le sélectionneur et ses collaborateurs devraient ainsi profiter des prochaines journées pour évaluer les performances de ces joueurs avec leurs clubs respectifs. Leur temps de jeu, leur régularité, leur état de forme et leur capacité à répondre aux exigences du haut niveau seront autant de critères susceptibles de peser dans la décision finale.

Selon cette approche, les joueurs concernés auront l'occasion de convaincre sur le terrain avant l'annonce de la liste définitive. Ceux qui parviendront à confirmer leur potentiel et à afficher des performances convaincantes pourraient ainsi gagner leur place dans le groupe appelé à prépa-



rer les deux confrontations contre le Togo.

UN RASSEMBLEMENT IMPORTANT POUR LES VERTS

À l'approche de ces deux rendez-vous prévus en novembre, le staff technique entendrait donc élargir ses options et maintenir une concurrence saine au sein de l'effectif. L'objectif sera de disposer d'un groupe compétitif, capable de répondre aux attentes et de poursuivre la dynamique de la sélection nationale.

Le dossier Bennacer sera particulièrement suivi par les supporters algériens, impatients de connaître la suite de son parcours avec les Verts. Si le joueur parvient à confirmer sa forme dans les prochaines semaines, son retour pourrait constituer un renfort de poids pour l'entrejeu algérien.

La liste finale permettra de connaître les choix du staff technique et de mesurer l'ampleur des éventuels changements opérés en vue des matchs face au Togo.

Hakim S.

IL RETROUVE DES COULEURS AVEC PYRAMIDS FC

Benbouali enchaîne les buts et relance ses chances en sélection

Nadir Benbouali semble retrouver progressivement son meilleur niveau. L'attaquant algérien vient d'inscrire son deuxième but consécutif sous les couleurs de sa nouvelle équipe égyptienne, Pyramids FC, confirmant ainsi son retour en forme après une période marquée par les blessures. Une dynamique encourageante qui pourrait lui permettre de revenir dans les plans de la sélection nationale.

Longtemps freiné par des pépins physiques, l'avant-centre retrouve peu à peu ses sensations devant le but. En enchaînant deux réalisations, il envoie un signal positif et montre qu'il peut redevenir une option intéressante dans le secteur offensif des Verts. Sa régularité lors des prochaines semaines sera toutefois déterminante pour confirmer cette embellie.

La blessure contractée face à la Jordanie, lors du deuxième match du Mondial, alors qu'il avait réussi à trouver le chemin des filets, a constitué un coup d'arrêt important dans son parcours. Selon une analyse consacrée à sa situation, sans cette blessure et les problèmes de disponibilité qui ont suivi, Benbouali aurait pu prétendre à une nouvelle apparition dans les plans de la sélection algérienne.

Son absence du dernier rassemblement pourrait également s'expliquer par son manque de rythme ou une condition physique encore insuffisante. Désormais, l'attaquant dispose d'une nouvelle occasion de renverser la tendance grâce à ses performances avec Pyramids FC.

Si cette progression se poursuit et qu'il parvient à éviter de nouveaux pépins physiques, une convocation lors du rassem-



blement de novembre pourrait devenir un objectif crédible. Les Verts doivent alors affronter le Togo, et Benbouali pourrait profiter de cette période pour se repositionner dans la hiérarchie des attaquants algériens. Une éventuelle sélection dépendra néanmoins des choix du staff technique et de son état de forme au moment venu.

Sans être présenté comme un attaquant exceptionnel ou irremplaçable, Benbouali possède des caractéristiques susceptibles de rendre service à la sélection. Sa présence dans la surface, sa capacité à jouer en point d'appui et son profil de véritable avant-centre peuvent offrir des solutions différentes à l'animation offensive algérienne.

La recherche d'un numéro neuf

convaincant demeure un chantier important pour les Verts. Dans cette perspective, un Benbouali en confiance et physiquement disponible pourrait représenter une alternative intéressante, notamment face aux défenses regroupées.

Au-delà de son apport potentiel à la sélection, son retour en forme pourrait également profiter à ses coéquipiers en club, grâce à sa capacité à fixer les défenseurs et à libérer des espaces.

Pour l'heure, l'attaquant doit surtout poursuivre sur sa lancée. S'il continue à marquer et retrouve une continuité dans ses performances, les discussions autour de son retour chez les Verts pourraient rapidement prendre une autre dimension.

H. S.

SELON SON AGENT

Ghedjemis convoité par plusieurs grands clubs européens

L'avenir de Fares Ghedjemis pourrait s'écrire loin de l'Italie. L'ailier international algérien, actuellement sous contrat avec Frosinone jusqu'en juin 2030, suscite un intérêt grandissant de la part de plusieurs clubs européens, selon les révélations de son agent, Fabrizio Ferrari.

Dans des déclarations accordées à Stile TV, le représentant du joueur a confirmé que son client disposait de plusieurs offres importantes en provenance de l'étranger, laissant entrevoir la possibilité d'un transfert lors des prochaines périodes de mercato.

« Fares Ghedjemis possède des offres importantes en Europe », a affirmé Fabrizio Ferrari, avant de préciser que trois propositions conséquentes émanant de grands clubs européens étaient déjà parvenues à son entourage. Ces sollicitations témoignent de l'intérêt croissant suscité par les performances de l'ailier algérien sur le marché des transferts.

L'agent a également souligné les efforts consentis par les dirigeants de Frosinone pour conserver leur joueur. Le club italien avait notamment refusé de le laisser partir lors du dernier mercato estival, préférant miser sur sa progression et sécuriser son avenir à travers une prolongation de contrat jusqu'en juin 2030.

Selon Ferrari, cette décision distingue Frosinone d'autres clubs italiens qui attendent généralement de voir un joueur confirmer son potentiel en Serie A avant de s'engager durablement avec lui. Le club a, au contraire, choisi de renouveler rapidement sa confiance en Ghedjemis.

Le représentant du joueur affirme que les sollicitations se multiplient actuellement. « Mon télépho-



ne n'arrête pas de sonner. De nombreux clubs me contactent au sujet de Ghedjemis, mais ils viennent tous de l'extérieur de l'Italie », a-t-il expliqué.

Plusieurs des clubs intéressés devraient d'ailleurs se rendre prochainement en Italie afin d'observer directement les prestations de l'ailier algérien. Une démarche qui

pourrait leur permettre d'évaluer plus précisément ses qualités techniques, sa capacité à faire la différence sur les côtés et son potentiel de progression.

Ces déplacements annoncés pourraient constituer une étape importante dans l'évolution du dossier Ghedjemis. Malgré son contrat de longue durée avec Frosinone, l'international algérien pourrait donc devenir l'un des joueurs à suivre lors des prochaines fenêtres de transfert.

Fabrizio Ferrari n'a toutefois pas caché son mécontentement concernant l'attitude des clubs italiens sur le marché des transferts. Il estime que ces derniers avancent très lentement et manifestent, à ce stade, peu d'intérêt pour le mercato hivernal.

Dans ce contexte, les formations étrangères semblent prendre une longueur d'avance dans le dossier Ghedjemis. Malgré son contrat de longue durée avec Frosinone, l'international algérien pourrait donc devenir l'un des joueurs à suivre lors des prochaines fenêtres de transfert.

Reste à savoir si l'intérêt manifesté se concrétisera par une offre officielle susceptible de convaincre les dirigeants italiens de négocier son départ.

Hakim S.

UN NOUVEAU SOUFFLE POUR RAYAN AÏT-NOURI

Le choix d'un « super agent » pour relancer sa carrière

Face à une situation sportive devenue très complexe du côté de Manchester City, l'international algérien Rayan Aït-Nouri a décidé de prendre son avenir en main en vue du prochain mercato hivernal. Totalement écarté des plans de son entraîneur, le latéral gauche s'est attaché les services du puissant agent Ali Barat afin de trouver une porte de sortie et redonner un élan à sa carrière.

Arrivé chez les Skyblues en 2025 avec de grandes ambitions, Rayan Aït-

Nouri peine cruellement à s'imposer en Angleterre. Déjà en difficulté sous les ordres de Pep Guardiola, sa situation s'est encore détériorée avec l'arrivée du nouvel entraîneur Enzo Maresca. Limité à de très rares apparitions cette saison – seulement quelques minutes en Ligue des Champions et un match en Coupe de la Ligue –, le défenseur n'a toujours pas foulé les pelouses de Premier League.

Ce manque de temps de jeu a inévitablement impacté sa valeur mar-

chande, qui a récemment chuté à 35 millions d'euros, tandis que sa situation s'est également compliquée en sélection nationale à la suite d'un incident disciplinaire lors du dernier rassemblement des Verts. Pour inverser cette spirale négative, le joueur a choisi de quitter l'agence « CAA Stellar » pour confier ses intérêts à « Epic Sports », l'agence dirigée par Ali Barat, souvent qualifié de « super agent ».

Reputé pour son vaste réseau au sein des cadors

européens et son implication dans des transferts majeurs de Premier League, Barat aura pour mission de trouver un nouveau point de chute au Fennec dès cet hiver. Alors que des rumeurs faisaient état d'un intérêt de Manchester United en fin de mercato estival, ainsi que de clubs italiens tels que la Juventus et l'AC Milan, l'influence de ce nouveau représentant sera sans doute déterminante pour permettre à Aït-Nouri de retrouver les terrains et son meilleur niveau.

LIGUE 2 AMATEUR (5E JOURNÉE)

Le MSPB prend la tête à l'Est

La cinquième journée de Ligue 2 amateur de football a généré plusieurs changements dès son entame, mardi, aussi bien dans le Groupe Centre-Ouest que dans le Groupe Centre-Est, avec notamment l'USM Blida et le MSP Batna comme nouveaux leaders, tandis que le CR Béni Thour a réussi à engranger ses trois premiers points de la saison, quittant par la même occasion la dernière place du classement. L'USMB a profité du report à mercredi du match de l'ancien leader, le RC Kouba, qui jouera l'après-midi chez le WA Mostaganem, pour s'emparer provisoirement de cette première place, grâce à sa victoire (2-0) chez le WA Tlemcen. Mais le club de la ville des roses ne compte qu'une courte longueur d'avance sur le "Raed ", de sorte que si ce dernier parvient à bien négocier son déplacement à Mostaganem, ne serait-ce qu'en ramenant un nul, il pourrait dès lors revenir aux commandes. De son côté, le MSPB a détrôné l'ancien leader du Groupe Centre-Est, l'USM Annaba, en ramenant une précieuse victoire (2-1) de son déplacement chez la JSD Jijel, qu'il enfonce au passage, en faisant d'elle la nouvelle lanterne rouge de ce groupe. Cette dernière place était occupée jusque-là par le CR Béni Thour, mais celui-ci s'en est débarrassé ce mardi, après son importante victoire à domicile contre l'IRB Nezla (2-1). Cette performance lui permet de gagner une place et de se retrouver 15e, avec trois unités. L'exploit du jour est à mettre à l'actif de l'ES Mostaganem, qui a ramené une belle victoire (3-2) de son périlleux déplacement chez l'ESM Koléa, tandis que l'ASM Oran a littéralement atomisé le nouveau promu, la JS Taghit (6-1).

Mais sur le plan comptable, ce sont le GC Mascara et le MC Saïda qui ont réalisé les meilleures affaires, en se hissant respectivement aux troisième et quatrième places du classement général, après leurs victoires contre l'IRB Sidi M'Hamed Ben Ali (2-0) et la JSM Tiaret (1-0). A noter également " le réveil " du NA Hussein Dey qui, après trois défaites en quatre matches, a renoué avec le succès en dominant le MC El Bayadh (3-0), se plaçant par la même occasion dans le milieu du tableau, avec six points. Dans le Groupe Centre-Est, cette entame de la cinquième journée a été marquée essentiellement par la chute de l'ancien leader, l'USM Annaba, battu (2-1) chez le CRB Teleghma, alors que tous les autres matchs disputés ce mardi ont tourné à l'avantage des clubs hôtes, à commencer par l'US Chaouia, qui a pleinement profité de l'avantage du terrain pour dominer le Paradou AC (1-0), dans l'un des gros chocs de cette journée.

Idem pour le CA Batna, qui a réussi l'essentiel face à la coriace équipe de l'AS Khroub (1-0), tandis que la JSM Skikda a réalisé l'une des bonnes affaires du jour, en se plaçant à la deuxième place du classement général, qu'elle partage ex aequo avec l'USM Annaba, avec neuf points chacun. Cet exploit est devenu possible grâce à sa courte mais précieuse victoire à domicile contre l'ancien pensionnaire du championnat élite, le NC Magra (2-1).

RÉSULTATS Groupe Centre-Ouest

Mardi :	
MC Saïda - JSM Tiaret	1-0
WA Tlemcen - USM Blida	0-2
NA Hussein Dey - MC El Bayadh	3-0
ESM Koléa - ES Mostaganem	2-3
GC Mascara - IRBSM Ben Ali	2-0
ASM Oran - JS Taghit	6-1

Mercredi (15h00) :

WA Mostaganem - RC Kouba

Jeudi (15h00) :

USM El Harrach - RC Arbaâ

Groupe Centre-Est
Mardi, 13 octobre :

US Chaouia - Paradou AC	1-0
NRB Teleghma - USM Annaba	2-1
CA Batna - AS Khroub	1-0
CR Béni Thour - IRB Nezla	2-1
JSM Skikda - NC Magra	2-1
JSD Jijel - MSP Batna	1-2

Mercredi, 14 octobre (15h00) :

MO Constantine - JS Azzagga

Jeudi, 15 octobre (15h00) :

MO Béjaïa - NRB Béni Oulbane (à huis clos)

JO 2028/FOOTBALL FÉMININ

Les Algériennes défieront le Burkina Faso au troisième tour des qualifications



La sélection algérienne féminine poursuit sa progression et se rapproche d'un nouveau rendez-vous important dans sa quête d'une qualification aux Jeux olympiques de Los Angeles 2028. Après avoir surclassé la République centrafricaine, les Vertes connaissent désormais leur prochain adversaire : le Burkina Faso, qu'elles affronteront au troisième tour des éliminatoires olympiques.

Les deux confrontations, aller et retour, sont programmées entre le 23 février et le 6 mars 2027. Un rendez-vous décisif pour les joueuses algériennes, qui devront confirmer les progrès affichés ces derniers mois et poursuivre leur parcours dans une compétition où chaque étape rapproche un peu plus du rêve olympique.

UNE DÉMONSTRATION DE FORCE FACE À LA CENTRAFRIQUE

Les Algériennes ont frappé fort lors du précédent tour en dominant largement la République centrafricaine. La dernière rencontre s'est achevée sur une victoire sans appel de 7-0, permettant aux Vertes

LE BURKINA FASO, PROCHAIN OBSTACLE SUR LA ROUTE DE LOS ANGELES

Le Burkina Faso constituera désormais le prochain défi des Vertes. Cette confrontation s'annonce importante dans la course à la qualification, puisque les Algériennes devront négocier les deux manches avec sérieux pour poursuivre leur aventure olympique.

CONCURRENCE, JOUEUSES LOCALES ET DÉFI BURKINABÈ

Farid Benstiti dit tout

Au sortir de l'écrasante victoire de la sélection nationale féminine face à la Centrafrique (7-0), hier soir au stade Hocine Aït Ahmed de Tizi-Ouzou lors du 2e tour retour des éliminatoires des Jeux Olympiques de Los Angeles 2028, le sélectionneur des Vertes, Farid Benstiti, s'est exprimé en conférence de presse. Entre la gestion de son groupe, le niveau de concurrence vis-à-vis des joueuses locales et le prochain choc face au Burkina Faso, le technicien a livré une analyse lucide et ambitieuse pour les coéquipières de la capitaine Marine Dafeur.

RESPECTER LE JEU ET RES-SERRER LE GROUPE AVANT LES GRANDES ÉCHÉANCES

Malgré l'écart de niveau manifeste face à la sélection centrafricaine, Farid Benstiti a tenu à saluer le sérieux de ses joueuses et à justifier les ajustements opérés au sein de son onze. Pour le coach national, maintenir une rigueur absolue était indispensable, autant pour le respect de l'adversaire que pour la continuité du projet de jeu établi depuis sa prise de fonction. « On doit d'abord respecter la compétition, c'est important, ainsi qu'un ordre hiérarchique dans l'établisse-

ment d'un effectif depuis trois ans maintenant », a expliqué le sélectionneur, avant de préciser sa philosophie de jeu : « Lorsqu'on effectue des changements sur des matchs de compétition, même si l'équipe adverse est beaucoup plus faible, il faut toujours se poser la question de savoir si l'on reste dans le projet de très bien jouer. Il n'y a pas eu de bouleversement dans le projet, mais des changements effectués après une discussion avec mes joueuses. » Le sélectionneur a également prévenu que les places allaient devenir de plus en plus chères à l'approche des prochains rendez-vous : « Les échéances arrivent très vite et le groupe est en train de se restreindre pour devenir de plus en plus compétitif. »

LE BURKINA FASO DÉJÀ DANS LE VISEUR

Qualifiées pour le prochain tour, Lina Boussaha et ses partenaires devront désormais se mesurer au Burkina Faso. Un adversaire d'un tout autre calibre que le staff technique algérien a déjà commencé à décortiquer avec minutie, tout en gardant un œil sur la préparation de la Coupe du monde. « Le Burkina Faso, je le connais très bien. J'ai déjà

regardé le match aller et j'ai demandé à mon analyste vidéo d'enregistrer le match retour où elles ont fait match nul (1-1). C'est pour vous dire que ce ne sera pas facile », a averti Farid Benstiti. Face à un calendrier chargé, le technicien réfléchit déjà à la meilleure formule pour la fenêtre internationale de fin d'année : « Sur le rassemblement de novembre-décembre, je dois trouver comment être véritablement efficace à la fois pour la qualification aux Jeux Olympiques, qui est très importante pour nous tous, et pour la préparation de la Coupe du monde en perspective. Des matchs amicaux sont prévus et nous allons essayer de trouver une ou deux équipes qui correspondent à notre calendrier pour rebondir sur la préparation du Burkina Faso. »

JOUEUSES LOCALES ET CONCURRENCE : LA LOI DU MÉRITE SPORTIF

Interrogé sur l'intégration de nouvelles têtes — à l'image de Nesrine Bahlouli, Céline Ould Hocine ou encore des jeunes issues des U20 — et sur la faible présence des joueuses issues du championnat national, Farid Benstiti a joué la carte de la franchise. S'il cite

CAF

L'avenir de Patrice Motsepe de plus en plus incertain

Le journal britannique The Guardian révèle que la présidence de Patrice Motsepe à la Confédération Africaine de Football (CAF) traverse une zone de turbulences marquée par des pressions croissantes et une perte de confiance de plusieurs responsables du continent, ouvrant la voie à de possibles bouleversements à la tête de l'instance bien avant la fin de son mandat prévue pour 2029. La gestion du Sud-Africain Patrice Motsepe est actuellement pointée du doigt et suscite de nombreuses interrogations. L'un des principaux éléments déclencheurs de cette crise interne reste le récent rétro-pédalage concernant la périodicité de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN). Après avoir initialement affiché la volonté d'organiser le tournoi tous les quatre ans, le retour au format traditionnel d'une édition bisannuelle a provoqué de vives crispations. De nombreux dirigeants de fédérations nationales africaines auraient ainsi perdu confiance en sa direction, estimant que ces hésitations nuisent à la stabilité de l'institution. La confirmation du maintien de la CAN tous les deux ans devrait d'ailleurs être actée lors de la prochaine réunion du comité exécutif prévue à Abidjan.

Face à cette fronde grandissante, l'hypothèse d'un changement de leadership gagne du terrain. Bien que Patrice Motsepe ait déjà indiqué qu'il ne briguait pas de nouveau mandat à l'échéance de 2029, le climat actuel pourrait précipiter les événements. Les statuts de la CAF prévoient en effet la possibilité de convoquer une assemblée générale extraordinaire si au moins deux tiers des membres du comité exécutif en font la demande écrite.

Dans cette équation complexe, la position de Gianni Infantino, président de la FIFA, s'annonce déterminante. Les dirigeants africains désireux d'initier un changement à la tête de la CAF ont conscience que le soutien de l'Helvético-Italien est crucial. Si les relations entre Motsepe et Infantino ont connu des moments de tension par le passé, elles semblent s'être réchauffées ces dernières semaines, le patron du football mondial cherchant à consolider ses appuis en Afrique face aux critiques essuyées sur d'autres continents.

En coulisses, la course à la succession commence déjà à faire émerger des figures de proue. Parmi les prétendants potentiels, le nom du Camerounais Samuel Eto'o, actuel président de la Fécafot et membre du comité exécutif de la CAF, revient avec insistance. D'autres dirigeants influents sont également pressentis pour prendre la relève, à l'image du Mauritanien Ahmed Yahya, de l'Ivoirien Yacine Idriss Diallo, ou encore du Djiboutien Souleiman Waberi. Bien qu'aucune déclaration de candidature officielle n'ait encore été formulée, ces profils se tiennent en embuscade dans l'éventualité où la transition à la tête du football africain s'accélérait plus tôt que prévu.

LIGUE DES CHAMPIONS

Le Barça déroule, le Bayern cale et l'Inter tombe de haut

La soirée du mardi 13 octobre a offert un spectacle riche en buts et en rebondissements lors de la deuxième journée de la phase de ligue de la Ligue des champions 2026-2027.

Tandis que le FC Barcelone, Arsenal et l'Atlético de Madrid ont parfaitement assuré leur statut, le Bayern Munich a été accroché dans les derniers instants en Norvège et l'Inter Milan a subi une défaite spectaculaire sur sa pelouse.

Le FC Barcelone poursuit son parcours sans faute sur la scène européenne. En déplacement sur la pelouse de Galatasaray, le club catalan s'est pourtant fait surprendre à la 28e minute par l'ouverture du score d'Alexey Batrakov. Les Barcelonais ont toutefois réagi juste avant la pause grâce à l'égalisation de João Cancelo (43e), avant de totalement renverser la rencontre au retour des vestiaires. Fermín López (50e) et Anthony Gordon (53e) ont assommé la formation turque en l'espace de trois minutes, puis Karim Adeyemi a scellé ce large succès (4-1) à la 65e minute. Avec six points au compteur, le Barça s'installe en tête du classement, laissant son adversaire du soir sans la moindre unité.

La belle opération de la soirée est également à mettre au crédit de l'Atlético de Madrid et d'Arsenal. Les Madrilènes ont pris le dessus sur Manchester United (2-0) en frappant dès la première minute par l'intermédiaire de Pablo Barrios, servi par Álex Baena. Réduits à dix après l'expulsion de Leny Yoro à la 74e minute, les Mancuniens ont définitivement cédé cinq minutes plus tard sur une réalisation d'Ademola Lookman (79e), permettant aux deux équipes de compter désormais trois points chacune. De son côté, Arsenal



a longtemps buté sur Lille avant de plier la rencontre en sept minutes en seconde période. Jurriën Timber (64e), Eberechi Eze (67e) et Bukayo Saka (71e) ont offert une victoire nette (3-0) aux Londoniens, qui décrochent leurs trois premiers points alors que le club nordiste reste bloqué à zéro.

Les surprises de cette deuxième journée sont venues d'Italie et de Norvège. À domicile, l'Inter Milan s'est incliné au terme d'un match fou face au Club Bruges (3-4). Malgré un doublé de Lautaro Martínez (44e, 81e) et un but tardif d'Ange-Yoan Bonny dans le temps additionnel (90e+3), les Nerazzurri n'ont pas résisté à l'efficacité belge, portée par un triplé de Nicolò Tresoldi (30e sur penalty, 63e, 74e) et une réalisation décisive de Romeo Vermaut en fin de rencontre (87e). L'Inter enchaîne ainsi un deuxième revers consécutif et reste bredouille, tandis que Bruges

lance sa campagne avec trois points. Scénario tout aussi haletant pour le Bayern Munich, tenu en échec sur le terrain des Norvégiens de Viking (3-3). Menés de deux buts à la mi-temps après des réalisations de Gianni Stensness (2e) et Peter Christiansen (38e), les Bavarois pensaient avoir fait le plus dur en renversant la vapeur grâce à un doublé d'Harry Kane (54e sur penalty, 60e) suivi d'un but de Luis Díaz (71e). Mais Herman Haugen a arraché l'égalisation à la 90e minute pour offrir à Viking son premier point dans la compétition, portant le total munichois à quatre unités.

Dans les autres rencontres de ce mardi soir, Villarreal a dominé Naples (3-1), le Sporting Portugal s'est imposé sur la pelouse du RC Lens (2-0), le RB Leipzig a pris le meilleur sur le PSV Eindhoven (1-0) et Sabah a battu le Slavia Prague (2-0).

LA FÉBRILITÉ DÉFENSIVE DU FC BARCELONE SE POURSUIT

17 matchs sans clean sheet

Malgré sa large victoire sur la pelouse de Galatasaray (4-1) lors de la deuxième journée de la phase de ligue de la Ligue des champions, le FC Barcelone n'a toujours pas réussi à garder sa cage inviolée. En encaissant un nouveau but, le club catalan enregistre désormais la pire série défensive de son histoire dans la compétition européenne.

Le FC Barcelone continue de souffrir défensivement sur la scène européenne. En déplacement ce mardi 13 octobre sur la pelouse du Rams Park (Ali Sami Yen) pour affronter Galatasaray lors de la deuxième journée de la phase de ligue de la Ligue des champions, les Blaugranas ont une nouvelle fois cédé derrière. Si le géant catalan a finalement largement remporté la rencontre sur le score de 4 à 1 après avoir rejoint les vestiaires sur un score de parité (1-1) à la pause, son incapacité à préserver sa cage inviolée persiste.

L'ouverture du score stambouliote, signée par le jeune joueur russe Aleksey Batrakov à la 28e minute, a prolongé l'hémorragie défensive du club espagnol dans la prestigieuse compétition continentale. Selon les données révélées par la plateforme spéciali-

sée dans les statistiques de football Stats Foot, le Barça n'a plus réussi le moindre « clean sheet » lors de ses 17 derniers matchs disputés en Ligue des champions. Il s'agit tout simplement de la pire disette défensive de l'histoire du club dans l'épreuve.

Cette statistique préoccupante place le staff technique

barcelonais, dirigé par l'entraîneur allemand Hansi Flick, face à un défi majeur. Le technicien doit impérativement trouver l'équilibre adéquat entre la puissance offensive qui caractérise le jeu de son équipe et la solidité défensive indispensable au plus haut niveau européen.

Pour espérer rivaliser avec

les meilleures formations du continent et reconquérir un trophée de la Ligue des champions qui fuit ses vitrines depuis 2015, le club catalan devra rapidement corriger ses largesses défensives lors des prochaines échéances de cette phase de ligue, ainsi que lors des éventuels tours à élimination directe.

LA CHUTE SANS FIN DE MANCHESTER UNITED

Comment les Red Devils sont devenus la risée de l'Angleterre

Prolongé dans une crise sportive et institutionnelle profonde, Manchester United ne parvient plus à sortir la tête de l'eau. Après une nouvelle défaite inquiétante face à l'Atlético de Madrid (2-0) en Ligue des Champions, les hommes de Michael Carrick enchaînent un cinquième match consécutif sans succès. Une spirale infernale qui place l'entraîneur sur un siège éjectable, exaspère les joueurs et attire les foudres de la presse britannique.

Le déplacement à Madrid devait agir comme un électrochoc pour des Red Devils en manque cruel de repères, mais il s'est finalement transformé en un nouveau cauchemar. Cueillis à froid dès la 53e seconde de jeu par une réalisation de Pablo Barrios, les Mancuniens ont immédiatement replongé dans leurs doutes. Incapables de réagir et de concrétiser les intentions affichées avant la rencontre, ils ont fini par concéder un deuxi-

me but signé Ademola Lookman. Ce revers (2-0) face à l'Atlético vient alourdir un bilan déjà désastreux : Manchester United n'a plus goûté à la victoire depuis le 10 septembre dernier et reste sur une inquiétante série de cinq rencontres sans succès toutes compétitions confondues.

Cette incapacité à réagir face à l'adversité met Michael Carrick dans une position extrêmement précaire. Le technicien mancunien, qui assurait pourtant avoir perçu des signes encourageants à l'entraînement, semble aujourd'hui à court de solutions pour endiguer la crise. Les résultats ne suivent pas et les failles collectives de l'équipe sautent aux yeux de tous. En Premier League, la situation n'est pas plus reluisante, le club signant même son pire démarrage depuis quarante ans. Le problème dépasse d'ailleurs le simple cadre du terrain, puisque la frustration commence à se faire entendre au sein même du vestiaire. La

récente sortie médiatique de Lisandro Martínez fustigeant la direction témoigne d'un mal-être profond et d'une structure institutionnelle qui semble se fissurer de toutes parts. Face à ce fiasco, la presse anglaise n'a pas manqué de tirer à boulets rouges sur l'institution mancunienne, devenue la cible privilégiée des critiques.

Si le Daily Mail souligne que le temps presse pour un Michael Carrick acculé, le Sun met en exergue l'expulsion survenue lors du match et la triste série en cours. Le Guardian se montre encore plus sévère, évoquant une équipe qui répète inlassablement les mêmes erreurs et s'effondre au premier obstacle. Dans un club historiquement habitué à jouer les premiers rôles sur la scène nationale et européenne, cette perte de contrôle globale donne l'image alarmante d'un navire à la dérive, dont personne ne semble aujourd'hui capable de reprendre la barre.

SALAIRE CACHÉ DE GIANNI INFANTINO

La FIFA s'explique face à la tempête médiatique

L'instance dirigeante du football mondial est sortie de son silence pour répondre aux allégations d'un récent rapport britannique affirmant que son président, Gianni Infantino, percevrait une rémunération occulte. Alors que les questions de transparence financière refont surface, la FIFA nie toute irrégularité et défend la rigueur de ses processus d'audit, dans un climat rendu particulièrement sensible à l'approche des prochaines élections présidentielles de l'organisation.

L'affaire a éclaté à la suite d'une enquête publiée par le journal britannique The Times, qui a révélé que Gianni Infantino aurait touché en 2024 un second salaire secret de 1,76 million de dollars par l'intermédiaire de FWC2026 US Inc, l'entité chargée de l'organisation de la Coupe du Monde 2026 aux États-Unis. Cette somme astronomique s'ajouterait aux émoluments officiels du dirigeant suisse communiqués par la FIFA. Le quotidien souligne également que des montants similaires, voire supérieurs, pourraient lui être versés au cours des années 2025 et 2026.

Face à l'ampleur de la polémique, la Fédération Internationale de Football Association a catégoriquement rejeté ces accusations. Par la voix de son porte-parole, l'instance a tenu à préciser qu'elle ne verse aucun second salaire à son président et qu'elle respecte scrupuleusement ses obligations en matière de déclarations financières. Selon la FIFA, le salaire annuel ainsi que les divers avantages inscrits dans le contrat de Gianni Infantino sont exclusivement déterminés par une sous-commission indépendante. L'organisation a insisté sur le fait que ses comptes sont soumis à des audits externes rigoureux et sont en parfaite conformité avec les réglementations fiscales en Suisse, aux États-Unis et ailleurs dans le monde.

Malgré ces clarifications officielles, le débat sur la bonne gouvernance de l'institution reste ouvert. Miguel Maduro, ancien président de la commission de gouvernance de la FIFA, a d'ailleurs réagi en indiquant que la non-divulgaration de ce type de paiements constituerait une violation manifeste des règles de transparence et a plaidé pour l'ouverture d'une enquête indépendante. Cette controverse intervient à un moment charnière pour Gianni Infantino, qui se prépare à briguer un nouveau mandat à la tête de la FIFA lors des élections prévues pour 2027.

UN RARE RÉSULTAT INFÉRIEUR AUX ATTENTES

Quatre des plus grandes banques américaines affichent des résultats mitigés

Quatre des plus grandes banques américaines ont publié mardi des résultats mitigés pour le troisième trimestre, JPMorgan Chase affichant un rare résultat inférieur aux attentes tandis que Goldman Sachs a réalisé un trimestre exceptionnel grâce à la forte hausse des échanges d'actions.

JPMorgan, la plus grande banque américaine en termes d'actifs, a annoncé « un bénéfice par action de 5,57 dollars, inférieur aux prévisions des analystes » qui tablaient sur environ 5,9 dollars. Son chiffre d'affaires, d'environ 50,2 milliards de dollars, « est également en deçà des attentes », en raison de performances décevantes sur le marché obligataire et d'une perte de 658 millions de dollars sur les placements en valeurs mobilières. Goldman Sachs, en revanche, a enregistré « son deuxième meilleur trimestre historique en termes de revenus », avec 18,68 milliards de dollars, soit près de 2 milliards de plus que les estimations, grâce à une hausse de 72 % des revenus liés aux transactions sur actions. Citigroup a dépassé les attentes avec un bénéfice par action de



2,85 dollars pour un chiffre d'affaires de 23,85 milliards de dollars, soit son meilleur troisième trimestre en dix ans, le bénéfice net ayant bondi de 40 %.

« D'IMPORTANTES DÉFICITS BUDGÉTAIRES »

Les résultats de Wells Fargo ont été plus contrastés. Son bénéfice par action a légèrement dépassé les estimations, à 1,87 dollar, mais son chiffre d'affaires et son résultat net d'intérêts ont été inférieurs aux prévisions. « L'économie américaine a continué d'être dynamisée par de solides investissements des entreprises et une consommation soutenue », a déclaré Jamie Dimon, PDG de JPMorgan. Il a toutefois averti que d'importants déficits budgétaires, une inflation persistante, des prix élevés des actifs, la hausse des taux d'intérêt et les tensions géopolitiques « continuent d'évoluer en coulisses ». Les cours des actions bancaires ont reflété ce résultat mitigé. Goldman Sachs a progressé d'environ 1 % tandis que JPMorgan est restée stable. En revanche, Wells Fargo a chuté de plus de 2 % et Citigroup d'environ 4 %, malgré des résultats supérieurs aux attentes.

LES INVESTISSEURS S'INQUIÈTENT DES TAUX D'INTÉRÊT

Le secteur bancaire dans son ensemble a fortement accusé le retard ces derniers temps, l'indice KBW Nasdaq Bank ayant chuté de plus de 8 % au cours des trois derniers mois, les investisseurs s'inquié-

tant des taux d'intérêt, des perturbations liées à l'IA et de la géopolitique. Les analystes ont indiqué que ces résultats n'ont guère contribué à apaiser le débat houleux concernant les actions bancaires, qui ont subi leur plus forte baisse trimestrielle depuis la crise bancaire régionale de 2023. L'analyste de Barclays, Jason Goldberg, a estimé que la chute des cours était excessive. « Selon nous, la récente faiblesse des actions est davantage due à la peur qu'aux fondamentaux, ce qui laisse présager une saison des résultats solide qui permettra aux investisseurs de se recentrer sur la performance sous-jacente. » Concernant la qualité du crédit, les nouvelles étaient rassurantes. JPMorgan a indiqué prévoir un taux de pertes nettes d'environ 3,2 % pour son activité de cartes de crédit, contre 3,4 % précédemment. « La consommation est actuellement en très bonne santé, principalement grâce à un marché du travail sain », a déclaré Jeremy Barnum, directeur financier de JPMorgan, tout en soulignant qu'un cycle de taux prolongé entraînerait « presque par définition » une hausse du chômage et une dégradation du crédit. Le directeur financier de Wells Fargo, Mike Santomassimo, a déclaré que le crédit était « vraiment bon » pour les clients particuliers et professionnels, et que les tendances en matière de défaut de paiement étaient « un peu meilleures que prévu ». Bank of America et Morgan Stanley devront publier leurs résultats du troisième trimestre aujourd'hui (heure locale).

R. I.

ARRESTATION D'UN JOURNALISTE JAPONAIS EN RUSSIE

Moscou met en garde Tokyo contre une dégradation des relations

Pour Moscou, Les tentatives de Tokyo d'utiliser ses correspondants en Russie « pour recueillir des informations mettront encore plus à rude épreuve les relations russo-japonaises », a déclaré la porte-parole du ministère russe des Affaires étrangères, Maria Zakharova, dans un communiqué. Imai Yuki, un correspondant japonais arrêté pour espionnage présumé, a été transféré à Moscou et placé en détention, a annoncé mardi le Service fédéral de sécurité (FSB) russe. Le correspondant travaillait au bureau du quotidien

japonais Hokkaido Shim-bun à Ioujno-Sakhalinsk, chef-lieu de la région de Sakhaline.

ZAKHAROVA « IMAI EST ACCUSÉ D'ESPIONNAGE EN VERTU DE L'ARTICLE 276 DU CODE PÉNAL RUSSE »

« Les tentatives de Tokyo d'utiliser ses correspondants en Russie, qui bénéficient du statut de journaliste étranger, pour recueillir des informations visant à saper la sécurité de notre pays sont regrettables », a déclaré Zakharova. Compte tenu du déclin

général de la coopération bilatérale causé par la politique anti-russe des autorités japonaises depuis le début de l'opération militaire spéciale russe, ainsi que de la réticence de Tokyo à prendre en compte les préoccupations de Moscou concernant la politique de remilitarisation du Japon, « nous sommes contraints de constater que cette évolution ne fera qu'assombrir davantage le climat des relations russo-japonaises », a-t-elle déclaré, exhortant Tokyo à renoncer à toute mesure hostile envers la Russie.

R. I.

BIÉLORUSSIE

Le président Loukachenko exhorte les forces de sécurité « à se préparer au pire »

Le président biélorusse Alexandre Loukachenko a exhorté « tous les organes de sécurité et de maintien de l'ordre à se préparer au pire des scénarios », lors d'une réunion consacrée à l'examen des résultats d'une inspection de l'état de préparation au combat et à la mobilisation de la 7e brigade spéciale de police indépendante du ministère de l'Intérieur. Le dirigeant biélorusse a souligné que « les services de sécurité de l'État doivent opérer avec professionnalisme, confiance et rapidité ». Lukashenko a déclaré que, sur ses instructions, le Secrétariat d'État du Conseil de sécurité et d'autres agences « avaient mené des inspections à grande échelle pour assurer l'unité et la cohésion non seulement des forces armées », mais aussi « a-t-il poursuivi » de l'ensemble de l'État en ces temps difficiles ». Le président a déclaré que le Bélarus avait déjà examiné différents scénarios et « devait rester prêt à faire face à d'éventuelles actions agressives de la part de pays voisins ou lancées depuis leur territoire », tout en évitant, ajoute-t-il «oute action pouvant être interprétée comme une agression » précise le dirigeant biélorusse.

R. I.

IL RENFORCE LA CAPACITÉ D'ENGAGER DES CIBLES À PLUS GRANDE DISTANCE

Le Pakistan teste avec succès le missile balistique à portée étendue Fatah-2

Le Pakistan a procédé avec succès à un tir d'essai de la version à portée étendue de son système de missiles balistiques Fatah-2, selon l'armée du pays. « Le système d'arme à portée étendue Fatah-2 est équipé de systèmes de navigation et d'avionique avancés et est conçu pour engager des cibles avec une grande précision », a déclaré le service de relations publiques interarmées, l'organe médiatique de l'armée pakistanaise, dans un communiqué. Selon le communiqué, « le système est capable de manœuvrer selon une trajectoire unique, ce qui lui permet de déjouer les systèmes de défense antimissile ». L'allongement de la portée de ce système d'armes « devrait renforcer la capacité de l'armée pakistanaise à engager des cibles à plus grande distance, » a-t-on indiqué.

R. I.

ARRAISONNEMENT DU PÉTROLIER DF PEAK PAR LA MARINE FRANÇAISE

Moscou dénonce « un acte de piraterie et de banditisme »

L'ambassade de Russie a dénoncé, « une violation flagrante du droit international » après l'arraisonnement du pétrolier DF Peak par la marine française. Pour Moscou, le président français Emmanuel Macron « prétend que le navire transportait illégalement du pétrole sous un faux pavillon béninois ». Moscou cherche à déterminer si des ressortissants russes se trouvent à bord.

R. I.

REPRISE DES ROTATIONS DE TROUPES AMÉRICAINES DANS LE PAYS BALTE

Les premiers soldats américains en rotation arrivent en Lituanie

Les premiers soldats américains d'un nouveau déploiement par rotation sont arrivés en Lituanie, a annoncé le président Gitanas Nausėda, marquant la reprise des rotations de troupes américaines dans le pays balte. Le ministre lituanien de la Défense, Robertas Kaunas, a déclaré en septembre que deux bataillons américains devraient arriver d'ici la fin octobre, ramenant ainsi la présence militaire américaine en Lituanie à plus de 1 000 hommes, un chiffre globalement conforme aux déploiements précédents. Plus de 1 000 soldats américains et leur matériel militaire ont commencé à quitter la Lituanie début juin, après la fin de leur rotation. L'arrivée de leurs remplaçants a ensuite été retardée, Washington réévaluant sa présence militaire en Europe. Les forces américaines effectuent des déploiements par rotation en Lituanie depuis 2014, avec des rotations importantes de bataillons à partir de 2019. Cette arrivée fait suite aux déclarations du président américain Donald Trump la semaine dernière, selon lesquelles Washington envisagerait l'établissement d'une base militaire américaine permanente en Lituanie. Nausėda a salué cette possibilité, tandis que le Premier ministre Mindaugas Sinkevičius a affirmé que la Lituanie était prête à accueillir des troupes américaines stationnées en permanence et à prendre en charge les coûts d'établissement d'une base si Washington donnait son accord.

R. I.

IL CIBLAIT UN AÉRODROME MILITAIRE

Le FSB déjoue un projet d'attaque ukrainienne

Une ressortissante russe recrutée par les services ukrainiens a été arrêtée à Voronej, a annoncé le FSB le 13 octobre. Elle avait loué un garage près de l'aérodrome Baltimor pour y préparer une attaque. Les agents du FSB y ont saisi neuf kits de drones, des explosifs et du matériel de commande.

Le Service fédéral de sécurité russe (FSB) a annoncé, le 13 octobre, avoir déjoué un attentat préparé par le Service de sécurité d'Ukraine (SBU) contre l'aérodrome militaire Baltimor, à Voronej. Des drones de courte portée devaient détruire les avions stationnés sur place, endommager les installations de la base et tuer des militaires. Aucun appareil n'a été lancé.

« NEUF DRONES À ASSEMBLER DANS UN GARAGE »

Dans le local loué près de l'aérodrome, le FSB a saisi neuf kits de drones, du matériel de commande et des charges contenant chacune environ 500 grammes d'explosifs de fabrication étrangère. La femme arrêtée avait transporté ces équipements depuis plusieurs caches. Sur les images diffusées par le FSB, des agents armés pénètrent dans une zone de garages. On y découvre ensuite le matériel saisi, puis l'interrogatoire de la femme. Recrutée en Ukraine en 2022, elle raconte : « C'est là qu'un agent des services spéciaux ukrainiens m'a recrutée et m'a proposé de me rendre en Russie pour accomplir les missions qu'il me confierait, en échange d'une rémunération. » Elle détaille également ses préparatifs : « Sur ses instructions, je me suis rendue à Voronej et j'y ai loué un garage à proximité d'un aérodrome militaire. J'y acheminais des drones et des explosifs depuis des caches. Je les assemblais ensuite suivant ses instructions. » Elle devait retourner en Ukraine une fois sa mission accomplie. Les drones



devaient décoller de Voronej. Leur contrôle, lui, devait être assuré depuis l'Ukraine : « Une fois les drones mis en configuration de combat, leur pilotage devait ensuite être assuré par des opérateurs basés en Ukraine via Internet », ont indiqué les services spéciaux.

LE PILOTAGE PRÉVU DEPUIS L'UKRAINE

Un agent de la direction régionale du FSB a précisé que les appareils devaient être déployés « simultanément afin de causer un maximum de dégâts tant au matériel militaire qu'au personnel de la base aérienne militaire ». La femme a été placée en détention. Le FSB cherche tou-

jours à identifier les autres personnes impliquées dans la préparation de l'attentat. Les services russes annoncent régulièrement avoir déjoué des projets d'attentats ukrainiens. Le 10 septembre, le FSB avait révélé un projet d'attaque contre la résidence de l'ambassadeur britannique à Moscou. Un Russe employé par une entreprise chargée de la sécurité de l'ambassade recueillait des renseignements sur les diplomates pour les services ukrainiens. Le FSB avait alors expliqué que Kiev comptait faire accuser la Russie de l'attentat afin d'entraîner Londres dans un conflit direct avec Moscou.

R. I.

UTILISÉS PAR LES FORCES UKRAINIENNES

Zelensky critique les restrictions sans préavis par SpaceX

Kiev a confirmé, hier, des restrictions imposées sans préavis par SpaceX à son système militaire Starlink. Zelensky a déploré « l'absence d'alertes de ses alliés sur les tirs de missiles russes ». Moscou affirme avoir frappé plusieurs infrastructures utilisées par les forces ukrainiennes et abattu 902 drones ukrainiens. Hier, Sergueï Beskrestnov, conseiller de Volodymyr Zelensky pour les technologies militaires, a confirmé que « SpaceX avait limité le fonctionnement des terminaux Starlink utilisés par les forces ukrainiennes ». Entrée en vigueur dans la nuit du 13 au 14 octobre, la restriction concerne le service militaire Starshield, dont la connexion est désormais coupée lorsque les équipements se déplacent à plus de 160 km/h. « Nos forces de défense n'ont pas été averties de cette limitation, ce qui a entraîné l'échec de plusieurs missions », affirme-t-il.

ZELENSKY SE PLAINT À NOUVEAU DU MANQUE D'INFORMATIONS DE SES ALLIÉS

Il estime également que la décision de l'entreprise d'Elon Musk n'a rien d'une coïncidence et la rattache

à la situation politique actuelle, sans apporter de précisions sur ses motivations. Les restrictions de Starlink ne sont pas la seule mauvaise surprise pour Kiev. Le 13 octobre, Zelensky a déploré de ne pas avoir été averti par ses partenaires occidentaux de nouveaux tirs de missiles balistiques russes. C'est la deuxième fois en deux jours qu'il dénonce une absence de renseignements préalables. La question du partage des informations militaires est devenue un sujet de tension entre Washington et Kiev. Zelensky affirme que des généraux ukrainiens ont été menacés d'une interruption de cette coopération.

L'ARMÉE RUSSE FRAPPE HUIT INSTALLATIONS ÉNERGÉTIQUES ET DE COMMUNICATION

Ancien humoriste, il n'est pas surprenant qu'il y ait des incohérences dans son récit. Il déplore le manque d'informations de ses partenaires occidentaux, même si « les États-Unis continuent pour l'instant de transmettre leurs renseignements ».

Dans la nuit du 13 au 14 octobre, les forces russes ont frappé huit installations en Ukraine, dont plu-

sieurs centrales électriques alimentant des infrastructures militaires. À Kiev, les frappes ont notamment touché le centre de données ATM Uksibbank, utilisé pour la collecte de renseignements sur les forces russes, ainsi que les centrales TEC-4 et TEC-5, qui fournissaient de l'électricité aux entreprises du complexe militaro-industriel ukrainien.

Dans la région de Kiev, l'armée russe a également atteint la centrale TEC-6, liée à l'approvisionnement d'installations logistiques militaires, la centrale thermique de Trypillia et la sous-station électrique Kievskaja. Cette dernière assurait notamment le transfert d'électricité depuis l'ouest du pays vers des installations des forces ukrainiennes. Deux autres centrales ont été frappées dans la région de Kharkov. La Russie a parallèlement fait face à une nouvelle attaque massive de drones ukrainiens. Entre 20h le 13 octobre et 8h le lendemain, les défenses antiaériennes russes ont détruit 902 appareils, a annoncé le ministère russe de la Défense. Les interceptions ont concerné une vingtaine de régions, dont celle de Moscou.

R. I.

CAMBODGE

Plus de 1,3 million d'enfants menacés par un épisode El Niño intense

Environ 1,3 million d'enfants au Cambodge risquent de subir de graves conséquences liées au climat, provoquées par un cycle El Niño exceptionnellement intense, a averti le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) dans un communiqué de presse. Dans l'ensemble de la région Asie-Pacifique, ce phénomène climatique naturel en plus de l'impact du dérèglement climatique menace environ 190 millions d'enfants, indique le communiqué de presse, ajoutant qu'il pourrait aggraver considérablement la situation des familles déjà aux prises avec des conflits, des difficultés économiques et des chocs climatiques antérieurs. « Pour les familles cambodgiennes, ce phénomène pourrait entraîner des pénuries d'eau pour les besoins quotidiens et l'agriculture, ce qui exercerait une pression sur les revenus des ménages tout en perturbant l'éducation des enfants et leur accès aux soins de santé », indique le communiqué de presse. Une évaluation récente a mis en lumière l'ampleur de cette vulnérabilité, révélant que plus de 3 872 écoles et 401 centres de santé, soit environ un tiers de toutes ces installations dans ce pays d'Asie du Sud-Est, sont extrêmement vulnérables aux catastrophes naturelles telles que les graves sécheresses et les inondations.

LES PRÉVISIONNISTES ANTICIPENT QUE LE CYCLE EL NIÑO 2026-2027 SERA NETTEMENT PLUS INTENSE QUE D'HABITUDE

Ce phénomène, provoqué par des températures de surface de la mer supérieures à la moyenne dans l'océan Pacifique, modifie les régimes de précipitations et de températures à l'échelle mondiale, explique-t-on, ajoutant que s'il engendre des vagues de chaleur et des sécheresses extrêmes dans certaines régions, il provoque de fortes pluies et des crues soudaines dans d'autres. Dans un message officiel marquant la Journée nationale de gestion des catastrophes, mardi, le Premier ministre cambodgien Hun Manet a exhorté les autorités compétentes à faire de la gestion des catastrophes une priorité absolue, appelant à un renforcement significatif des ressources humaines et matérielles pour lutter contre les risques croissants liés au changement climatique. « Le changement climatique, l'urbanisation rapide et la dégradation de l'environnement constituent de graves menaces pour le développement socio-économique durable », a-t-il déclaré.

R. I.

ACCUSANT LA RUSSIE DE MENACER LA BELGIQUE

Moscou convoque l'ambassadeur belge et dénonce la rhétorique antirusse de Bruxelles

Le ministère russe des Affaires étrangères a convoqué l'ambassadeur de Belgique et exprimé le « rejet des accusations de menaces russes contre la Belgique », les jugeant « infondées ». Le ministère appelle Bruxelles « à modérer sa rhétorique antirusse », qui, pour Moscou « alimente l'escalade et risque de rendre la confrontation incontrôlable » avertit le MAE de la Fédération de Russie.

R. I.

ÉTATS UNIS

L'administration Trump et la démission de l'ambassadrice américaine en Grèce, K. Guilfoyle

La Maison Blanche a demandé à l'ambassadrice américaine de démissionner de son poste en Grèce, suite à des allégations de mauvaise conduite, a déclaré mardi la porte-parole de la Maison Blanche, Katie Zacharia. Indiquant que « nous avons demandé à l'ambassadrice Guilfoyle de démissionner », lors de sa première conférence de presse à la Maison Blanche, Zacharia ajoute que a diplomate « a été un atout précieux pour l'équipe et nous lui souhaitons bonne chance. » Le Wall Street Journal a révélé la semaine dernière que Guilfoyle « avait demandé à un donateur de Trump de régler une facture American Express de 100 000 dollars quelques jours avant son audition de confirmation ». Le journal a également indiqué qu'elle avait effectué « des voyages de luxe financés par de riches hommes d'affaires grecs ». L'inspecteur général du département d'État enquête non seulement sur elle mais aussi sur l'ensemble du personnel de l'ambassade américaine en Grèce, rapporte mardi, NBC News, citant deux personnes au fait du dossier.

R. I.

AFRIQUE DU SUD

La Semaine africaine de l'énergie 2026 se poursuit au Cap

La Semaine africaine de l'énergie (AEW) 2026 officiellement ouverte mardi au Cap, l'Afrique du Sud vise selon les intervenants, à booster une coopération énergétique africaine plus soutenue pour garantir des approvisionnements énergétiques abordables, abondants et durables, dans un contexte de tensions géopolitiques mondiales et de perturbations du marché.

La vice-ministre sud-africaine des Ressources minérales et pétrolières, Phumzile Mgcina, a appelé lors de son discours d'ouverture de l'AEW2026, lundi, au Centre international de congrès du Cap, affirmant que la situation mondiale actuelle soulignait « la nécessité d'un système énergétique africain plus intégré et résilient ». L'AEW2026 se tient jusqu'à vendredi, sous le thème « Investir dans les énergies africaines : des ajouts énergétiques abordables et abondants », cette édition a vu la participation de plus de 300 ministres et autres hauts fonctionnaires, plus de 400 conférenciers du secteur, plus de 10 000 participants venus des différents continents du monde et 1 500 entreprises. Organisée pour la première fois en 2021, l'AEW sert de plateforme de discussion sur l'investissement énergétique, l'accès aux marchés et la croissance industrielle, réunissant les parties prenantes afin de façonner une vision commune de l'avenir énergétique de l'Afrique. La responsable sud-africaine, Phumzile Mgcina a déclaré lors de son intervention précitée que « le conflit en cours au Moyen-Orient a une fois de plus démontré comment les événements survenus dans une région peuvent avoir des répercussions considérables sur des pays et des communautés situés à des milliers de kilomètres de là », a déclaré Mgcina. « Cette situation a contribué à la hausse des prix du carburant et du coût de la vie. ». Elle a déclaré que ces réalités exigeaient un leadership décisif de la part des dirigeants africains afin de renforcer les secteurs énergétiques de chaque pays tout en œuvrant collectivement à la construction d'un système énergétique africain plus intégré, résilient et autonome. « Le contexte géopolitique actuel a également mis en



évidence l'importance stratégique de l'Afrique sur le marché mondial du pétrole et du gaz. Notre continent possède d'importantes ressources pétrolières », a déclaré M. Mgcina. « Cela représente une formidable opportunité pour renforcer la sécurité énergétique. »

DIVERSIFIER LES SOURCES D'ÉNERGIE ET RENFORCER LES ÉCHANGES COMMERCIAUX INTERAFRICAINS

Elle a également souligné l'importance de diversifier les sources d'énergie et de renforcer les échanges commerciaux au sein du continent, citant l'expérience de l'Afrique du Sud qui s'est approvisionnée en produits pétroliers auprès de différents marchés dans un contexte de perturbations des approvisionnements internationaux. « Notre capacité à nous approvisionner en produits pétroliers via divers marchés a renforcé l'importance de diversifier l'approvisionnement et de renforcer le commerce intra-africain », a déclaré Mgcina. Elle a affirmé qu'aucun pays africain ne pouvait parvenir à une sécurité énergétique durable de manière isolée, car les marchés de l'énergie, les infrastructures et les ressources sont interconnectés, ce qui rend une coopération régionale plus forte essentielle.

Mgcina a également plaidé pour une approche équilibrée du développement énergétique, soulignant que de nombreux pays africains continuaient de faire face à la précarité énergétique, à une capacité industrielle limitée et à des infrastructures inadéquates. L'appel de Mgcina à une coopération énergétique régionale accrue

a été repris par le ministre sénégalais de l'Énergie et du Pétrole, El Hadji Abdourahmane Diouf, qui a souligné « la nécessité pour les pays africains de développer des systèmes énergétiques interconnectés ». Diouf a déclaré que l'Afrique devait élaborer son propre modèle de développement énergétique et veiller à ce que l'accès à l'énergie soutienne la croissance industrielle et la transformation économique. « Il faut donner à l'Afrique la possibilité de développer son propre modèle énergétique », a-t-il affirmé. Le ministre a souligné « l'ouverture du Sénégal aux investissements et aux partenariats à long terme tout au long de la chaîne de valeur énergétique », insistant sur l'importance de la collaboration pour la réalisation des ambitions énergétiques de l'Afrique. « Le Sénégal est ouvert à des partenariats ambitieux sur l'ensemble de la chaîne de valeur énergétique », a-t-il ajouté. Organisé au Centre international de congrès du Cap du lundi au vendredi sous le thème « Investir dans les énergies africaines : des ajouts énergétiques abordables et abondants », l'AEW 2026 devrait attirer plus de 300 ministres et autres hauts fonctionnaires, plus de 400 conférenciers du secteur, plus de 10 000 participants du monde entier et 1 500 entreprises. Organisée pour la première fois en 2021, l'AEW sert de plateforme de discussion sur l'investissement énergétique, l'accès aux marchés et la croissance industrielle, réunissant les parties prenantes afin de façonner une vision commune de l'avenir énergétique de l'Afrique.

R. I.

EN RAISON DES VIOLENCES DEPUIS LUNDI

L'île Maurice instaure un couvre-feu dans plusieurs localités

Le Premier ministre mauricien Navinchandra Ramgoolam a annoncé mardi soir, dans une allocution télévisée, qu'« un couvre-feu serait en vigueur dans le pays de 20h30 heure locale mardi à 6h00 heure locale mercredi » a-t-il annoncé. Cette mesure fait suite à des incidents survenus dans plusieurs localités du pays depuis lundi soir, au cours desquels des individus ont incendié divers objets, bloqué des routes, vandalisé des commissariats et des commerces, et incendié des véhicules. Dans son discours, Ramgoolam a condamné les violences comme étant « inacceptables » et a appelé le public à faire preuve de « la plus grande solidarité », soulignant que « la paix et l'harmonie dans le pays dépendent de chaque Mauri-

cien ». Selon le Premier ministre, des informations provenant de sources multiples et de la police indiquent que ces incidents auraient été orchestrés par un groupe de personnes « financées et envoyées par des trafiquants de drogue qui se sentent menacés par les actions de la police ». « Ils se préparent à

semer à nouveau le trouble ce soir (mardi :Ndlr), et c'est pourquoi le gouvernement a décidé, dans l'intérêt et pour la sécurité de la population, d'imposer un couvre-feu de 20h30 ce soir à 6h00 demain matin (Mercredi : Ndlr », a déclaré Ramgoolam. Il a indiqué que des dispositions spéciales avaient été prises pour assurer

la prise en charge des urgences médicales et des services essentiels, ajoutant que le Conseil des ministres se réunirait à nouveau mercredi à 14h30, heure locale, pour décider des prochaines étapes. La Mauritius Broadcasting Corporation a annoncé que le couvre-feu s'appliquerait à plusieurs régions du pays, y compris la capitale, Port-Louis. Ces actes de violence surviennent dans un contexte de tensions liées aux problèmes d'approvisionnement en eau et à l'indignation publique suscitée par la fusillade dont a été victime Elodie Thomas, une jeune femme de 27 ans, lors d'une intervention policière vendredi. Selon les informations disponibles, Thomas a été blessée par balle sans justification apparente.

R. I.

R. I.

NIGERIA

Shell cède ses activités de distribution de gaz à Vaaris Energy

Shell a annoncé mardi, avoir signé un accord pour vendre la totalité de ses parts dans Shell Nigeria Gas Group à Vaaris Energy, rapporte des médias locaux et russes. Soumise aux autorisations réglementaires, selon la même source « l'opération s'inscrit dans la stratégie du groupe de recentrer ses investissements sur les activités gazières intégrées et l'exploitation en eaux profondes au Nigeria ».

POUR CONTOURNER LES BLOCAGES DU CANAL DE SUEZ L'Égypte déploie une ligne ferroviaire à grande vitesse de 2000 km

Sur fond de perturbations du trafic maritime en mer Rouge, l'Égypte déploie un réseau ferroviaire à grande vitesse de 2000 kilomètres entre les ports de la mer Rouge et de la Méditerranée. Ce projet, dont le contrat avec Siemens atteint 8,7 milliards de dollars, vise à diversifier les routes commerciales et à renforcer sa position logistique. Le canal de Suez, par lequel transite environ 12 % du commerce maritime mondial, constitue depuis plus d'un siècle un axe stratégique pour l'économie égyptienne. Mais les perturbations sécuritaires en mer Rouge ont mis en évidence la vulnérabilité de cette voie commerciale, contraignant certains navires à contourner l'Afrique par le cap de Bonne-Espérance et affectant les recettes de transit du pays. Pour réduire sa dépendance à cette route maritime, Le Caire mise sur le développement de son réseau ferroviaire. Au cœur de cette stratégie figure un réseau électrifié à grande vitesse de 2 000 kilomètres, dont le contrat avec Siemens atteint 8,7 milliards de dollars. Présenté comme un « canal de Suez sur rails », le projet doit relier les ports de la mer Rouge aux terminaux d'exportation de la Méditerranée. Une fois pleinement opérationnelle, l'infrastructure devrait transporter jusqu'à 13 millions de tonnes de marchandises par an. Elle permettra d'acheminer des cargaisons à travers le territoire égyptien et d'offrir un relais au transport maritime, notamment en cas d'interruption des routes commerciales. Le ministre égyptien de la Planification et du Développement économique Ahmed Rostom a souligné les investissements réalisés dans les routes, les ports et les chemins de fer pour offrir davantage d'options aux partenaires commerciaux du pays. Les marchandises pouront ainsi « transiter par le canal ou emprunter le réseau terrestre pour rejoindre la Méditerranée et accéder aux marchés européens », a-t-il expliqué.

LA ZONE ÉCONOMIQUE DU CANAL AU CENTRE DU DISPOSITIF

Le projet s'inscrit dans une stratégie logistique plus large, articulée autour de la zone économique du canal de Suez, qui aurait attiré près de 16 milliards de dollars d'investissements. Les autorités égyptiennes entendent également développer des plateformes logistiques en partenariat avec le secteur privé afin de faciliter le stockage, le transfert et la distribution des marchandises. Au-delà de la sécurisation des échanges, Le Caire présente ces infrastructures comme un levier potentiel d'intégration commerciale sur le continent. Dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), les liaisons terrestres pourraient contribuer à connecter les ports nord-africains à des corridors commerciaux desservant l'Afrique de l'Est et l'Afrique subsaharienne. L'objectif affiché est de renforcer la capacité de l'Égypte à relier les marchés africains, méditerranéens et européens. Le réseau ferroviaire ne remplace toutefois pas le canal de Suez : il constitue une voie terrestre complémentaire destinée à diversifier les itinéraires de transport et à limiter les conséquences d'éventuelles perturbations maritimes.

R. I.

POUR INSUFFLER UN NOUVEAU SOUFFLE À L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

Installation de la commission de lecture et d'aide

Dans le cadre de la structuration d'une industrie cinématographique intégrée et durable, la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a procédé, mardi 13 octobre 2026 au Centre national du cinéma, à l'installation officielle de la commission de lecture et d'aide au cinéma.

Cette instance aura pour mission d'évaluer et de sélectionner les projets de films selon des critères stricts de qualité artistique, d'objectivité et de transparence.

Cette démarche s'inscrit dans une volonté affirmée de renouveler le paysage cinématographique algérien et d'en renforcer les capacités productives et créatives. Lors de son allocution, la ministre a salué les compétences réunies au sein de cette commission, exprimant sa confiance quant à leur capacité à insuffler une nouvelle dynamique au septième art national. En assurant l'évaluation des scénarios et des projets soumis, cet organe jouera un rôle central dans la définition des contours de la production nationale pour les années à venir. Malika Bendouda a particulièrement insisté sur l'impératif d'objectivité et de transparence dans l'examen des dossiers. L'objectif est d'orienter les financements publics vers des œuvres répondant à des standards artistiques exigeants, capables de refléter la richesse culturelle de l'Algérie ainsi que son ancrage historique et civilisationnel au sein des espaces africain, arabe et méditerranéen.

Au-delà de la rigueur de sélection, la ministre a plaidé pour l'adoption d'une stratégie de production claire et diversifiée. Elle a ainsi appelé à encourager des œuvres thématiques porteuses de valeurs sociétales positives, tout en s'ouvrant davantage à la comédie dramatique afin de répondre aux attentes et aux goûts du public algérien. Cette nouvelle étape vise à bâtir une industrie pérenne, apte à produire des œuvres de qualité et à renforcer le rayonnement du cinéma algérien sur



les scènes régionale et internationale.

La cérémonie d'installation s'est clôturée par une séance d'échange entre la ministre, les membres nouvellement investis et un panel d'artistes, de réalisateurs et de professionnels invités pour l'occasion. Ces discussions autour des réa-

lités du terrain et des perspectives de développement témoignent de la volonté ministérielle de privilégier le dialogue et la concertation avec les acteurs du secteur pour façonner une vision commune du renouveau cinématographique.

R. C.

CULTURE ET PATRIMOINE

Malika Bendouda à l'écoute des députés de Bou Saâda et de M'sila

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a reçu, le lundi 12 octobre 2026, une délégation de députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) représentant les wilayas de Bou Saâda et de M'sila. Cette rencontre consultative s'inscrit dans une démarche d'écoute visant à évaluer la situation du secteur culturel local et à définir les perspectives de son développement. Les échanges entre la ministre et les parlementaires ont porté sur plusieurs dossiers prioritaires pour l'avenir culturel des deux wilayas. Les discussions ont notamment permis d'aborder le renforcement des infrastructures

et des établissements culturels existants, ainsi que l'intensification des programmes et des activités artistiques. L'objectif affiché est de cibler les projets urgents afin de dynamiser la scène locale et de mettre en valeur le riche patrimoine matériel et immatériel dont regorgent Bou Saâda et M'sila. Durant cette audience, Malika Bendouda a salué l'effervescence culturelle et patrimoniale propre à ces deux régions. Elle a rappelé que leurs atouts historiques et leur potentiel créatif constituent un pilier majeur de la culture nationale. À ce titre, la ministre a insisté sur la nécessité de valoriser pleinement ces

ressources et d'accompagner toutes les initiatives capables de stimuler la dynamique culturelle locale.

Au terme de la rencontre, la ministre de la Culture et des Arts a assuré aux élus que l'ensemble des doléances soulevées ferait l'objet d'un examen attentif. Réaffirmant la disponibilité de son département ministériel à maintenir une coordination et une concertation permanentes, elle a souligné que les portes du ministère resteraient ouvertes aux représentants du peuple pour accompagner le développement et le rayonnement du secteur culturel au sein des deux wilayas.

DJELFA

Réouverture de la salle de spectacle de la maison de la culture "Ibn Rochd

La salle de spectacle de la maison de la culture "Ibn Rochd" de la wilaya de Djelfa a repris ses activités culturelles et artistiques après l'achèvement des travaux de réaménagement, a-t-on appris, mardi, auprès de la direction de cet établissement culturel. Cette opération de réaménagement s'inscrit dans le cadre du programme complémentaire de développement, a précisé le directeur de cet établissement culturel, Mokhtar Seddiki. Elle a permis d'améliorer cet espace culturel, qui accueille diverses activités visant à dynamiser la scène culturelle locale, a-t-il soutenu. Les travaux ont concerné la rénovation de la scène, le renouvellement des sièges, le réaménagement de la salle

ainsi que son équipement en matériel audiovisuel et en équipements et écrans de projection, a-t-il précisé, ajoutant que l'ouverture de cette salle d'une capacité de 300 places, coïncide avec le lancement de la saison culturelle 2026/2027. Par ailleurs, le lancement de la nouvelle saison culturelle en début de cette semaine, a été marqué par un programme artistique et récréatif destiné aux enfants et à toutes les catégories de la société, faisant de la maison de la culture un espace ouvert à la créativité, un lieu de détente pour les familles, les enfants et les jeunes, ainsi qu'un espace de rencontre pour les intellectuels et les artistes, selon la même source.

TÉBESSA

Ouverture des 17e Journées littéraires

Les 17e "Journées littéraires de Tébéssa", organisées annuellement par la maison de la culture Mohamed-Chebouki, se sont ouvertes mardi en présence d'écrivains et de poètes, venus de plusieurs wilayas du pays. Dans un discours prononcé lors de la cérémonie d'ouverture, présidée par le directeur de la culture et des arts de la wilaya, Djamel Eddine Abadi, la directrice de la maison de la culture, Zoubida Boutouil, a déclaré que la nouvelle édition de cette manifestation littéraire ambitionne de documenter l'élan humanitaire et la solidarité avec les victimes des incendies qui ont récemment touché plusieurs wilayas du pays et ce, sous le slogan "Entre la braise ardente et le verbe, naît l'élan". Elle a ajouté que les Journées littéraires de Tébéssa, qui se poursuivront durant trois jours, se distinguent par la participation d'environ 50 écrivains et poètes de 20 wilayas parmi lesquelles Guelma, Batna, Blida, Biskra, Tissemsilt, Béjaïa, Oran, Jijel et Mostaganem. Les participants tâcheront, a-t-elle souligné, de "raviver les valeurs nationales et de documenter les expériences littéraires reflétant l'unité du peuple algérien face aux défis". S'agissant du programme de la manifestation, la même responsable a indiqué que les lectures littéraires, en prose ou en poésie, s'articuleront autour de six axes dont "la parole à l'ère des braises", le rôle de la poésie dans la construction de la conscience nationale, "revivre l'esprit de résistance" et "l'écriture à l'ère des épreuves". Mme Boutouil a ajouté que des "débats et des sessions intellectuelles" seront animées pour établir des passerelles de communication entre les participants, en plus de l'organisation d'excursions touristiques vers plusieurs sites touristiques de la wilaya, notamment les vestiges romains et la région de Youkous, sur les hauteurs de la commune d'El Hammamet.

JOURNÉES THÉÂTRALES
BENGUETTAÏ DE NAÂMA

Un atelier de formation à l'éducation vocale

Une vingtaine de jeunes issus de plusieurs wilayas du pays prennent part à un atelier de formation à l'éducation vocale, organisé dans le cadre de la deuxième édition des Journées théâtrales Benguettaï, qui se tient au Théâtre régional de Naâma du 10 au 15 octobre courant. Cet atelier vise à contribuer à la mise en place d'une formation spécialisée au profit des amateurs du quatrième art, considérée comme une première étape vers la professionnalisation et la créativité, notamment en matière d'exploitation des capacités vocales du comédien au service du personnage qu'il incarne sur scène. Cette initiative permet également de détecter les talents dans ce domaine et de les accompagner, ont indiqué les organisateurs. La formation est encadrée par Abdellah El-Hakim Lemdani, enseignant à l'Institut national supérieur de musique. Elle se déroule sur la scène de la salle de spectacles du Théâtre régional de Naâma, à travers des séances pratiques destinées à permettre aux participants d'assimiler les techniques d'utilisation et de maîtrise de la voix, considérée comme un élément essentiel de la performance théâtrale. Cette maîtrise contribue à capter l'attention du public et à produire l'effet recherché. L'atelier comprend également des exercices pratiques organisés dans le cadre d'un concours auquel les stagiaires prennent part individuellement et en groupes.

BISKRA

Concours pour célébrer la beauté et l'authenticité de la melhfa traditionnelle

La maison de la culture Ahmed-Redha Houhou de Biskra a lancé, mardi, un concours de la "plus belle melhfa de Biskra" pour célébrer et valoriser ce patrimoine vestimentaire féminin des Ziban. La directrice de la maison de la culture, Faïza Fadli, a déclaré à l'APS que la participation à ce concours est ouverte à toutes les associations et artisanes de la wilaya activant dans le domaine de la couture et de la confection de vêtements traditionnels. Ce concours vise, a-t-elle ajouté, à "préserver le patrimoine culturel dans toutes ses composantes en faisant découvrir aux nouvelles générations la richesse de la région dans divers domaines, notamment les arts traditionnels, l'artisanat, la cuisine et l'habit typique de la région". Des collections de ce vêtement traditionnel féminin (également appelé L'haf) qui représente la tenue principale des femmes de la région, sont exposées dans le hall de la maison de la culture, aux côtés d'autres habits traditionnels portés par les femmes des Ziban de toutes les occasions familiales et à travers différentes époques.

**Recette
du jour****Poivrons farcis au
four**

Ingrédients : pour 6 à 8 personnes:

- 1 kg de poivrons lavés et nettoyés
- 150 g de riz
- 200 g de viande hachée
- 1/2 botte de persil
- 3 gousses d'ail
- 4 tomates fraîches
- 1 c. à soupe de tomate concentrée
- sel
- poivre noir

INSTRUCTIONS**Préparation du riz:**

Laver le riz dans une eau abondante jusqu'à ce que l'eau qui s'y dégage devient le plus claire possible.

Placer le riz dans une casse-

role avec au moins 3 fois son volume d'eau, et ajouter le sel.

Porter à ébullition, jusqu'à ce que le riz soit bien tendre.

Égoutter dans une passoire et laisser refroidir.

Préparation de la sauce tomate:

Pour ma part, je prépare la sauce tomate au Thermomix. Mais vous pouvez préparer votre sauce tomate habituelle que vous réussissez le plus.

Préparer une sauce tomate bien simple avec juste des tomates fraîches râpées, un peu d'huile d'olive extra vierge, de l'ail écrasé, du sel et du poivre noir.

Laisser cuire jusqu'à ce que la

sauce tomate soit bien confite et onctueuse.

Retirer l'équivalent de 3 à 4 cuillères à soupe de sauce tomate qu'on va ajouter après à la farce.

Au reste de la sauce tomate, ajouter un peu d'eau pour qu'elle devienne un peu liquide et mettre de côté.

Préparation de la farce et montage du plat de poivrons: Dans un saladier, mélanger ensemble le riz cuit, la viande hachée, la sauce tomate (4 cuillères à soupe), le persil haché.

Amalgamer bien le tout, assaisonner avec un peu de sel et de poivre du moulin.

Nettoyer les poivrons et retirer la tête et les pépins.

Farcir les poivrons généreusement avec la farce de viande. Essuyer les poivrons avec du papier absorbant et faire frire dans un bain d'huile bien chaud.

Retirer les poivrons sur du papier absorbant, laisser refroidir un peu et retirer la peau.

Dans un plat de gratin, mettre un peu de sauce tomate, puis placer les poivrons et couvrir avec le reste de la sauce tomate. Couvrir le plat.

Mettre à cuire entre 30 et 40 minutes dans un four chaud à 180°C.

Vers la fin de la cuisson, vous pouvez retirer le couvercle si vous trouvez qu'il en reste beaucoup de sauce.

Gâteau du Jour**Gâteau renversé aux
oranges caramélisées****INGRÉDIENTS :****Caramel :**

- 50 g sucre
- 2 c-a-soupe eau
- 15 g beurre

Gâteau renversé aux oranges :

- 3 oranges ou selon la taille
- 150 g farine
- 40 g farine de maïs
- 150 g sucre
- 1,5 c-a-café levure chimique
- 1/2 c-a-café sel
- 50 g beurre fondu
- 120 ml lait
- 1 œuf
- 1 c-a-café zeste d'orange
- 1 c-a-café extrait de vanille

INSTRUCTIONS

Préchauffer le four à 180°C.

Beurrer le fond d'un moule amovible et couvrir de papier sulfurisé.

Préparer le caramel en versant le sucre et l'eau dans une casserole, mélanger bien et porter à ébullition. Quand la couleur caramel se forme



retirer du feu et ajouter le beurre, mélanger jusqu'à ce qu'il fonde.

Verser ce caramel dans le moule. Disposer des rondelles d'oranges. Prendre soin de bien couvrir la surface.

Dans un saladier verser les ingrédients secs (farine, sucre, farine de maïs, sel, levure chimique).

Mélanger bien le tout.

Dans un autre saladier verser les ingrédients liquides (lait, œuf, beurre fondu, zeste d'orange et extrait de vanille). Fouetter bien le tout.

Incorporer les ingrédients liquides dans les ingrédients secs tout en mélangeant avec un fouet on doit obtenir une préparation lisse.

Verser délicatement sur les oranges. Lisser la surface.

Enfourner environ 40 minutes et surveiller la cuisson (pour ma part 30 minutes) tester la cuisson en enfonçant la lame de couteau qui doit en ressortir sèche.

Laisser tiédir avant de démouler en plaçant un plat sur le gâteau et en retournant, retirer délicatement le papier sulfurisé. Garnir si désiré de cerises confites et saupoudrer la surface de sucre glace.

Conseil du jour**MANGER 4 À 6 DATTES PAR JOUR...**

TROIS À QUATRE SEMAINES AVANT LA DATE PRÉVUE D'ACCOUCHEMENT PEUT RACCOURCIR LA DURÉE DU TRAVAIL DE PLUSIEURS HEURES ET DIMINUER LES SAIGNEMENTS POST-PARTUM

Bon à savoir !**La menthe**

est une plante aromatique que l'on retrouve souvent en cuisine, dans la nourriture mais également dans les boissons. De plus, elle éloigne mites, pucerons, rongeurs et moustiques ce qui en fait une plante répulsive très utile au potager ou même au rebord de la fenêtre dans un pot.

**Astuce du jour:****La laque pour cheveux**

la sauveuse pour l'enfilage des aiguilles. Si enfilage une aiguille est le fléau de votre existence, laissez tomber la loupe ; nous avons une solution de couture plus simple. Prenez plutôt une laque pour cheveux et vaporisez l'extrémité du fil pour le raidir, ce qui le rendra infiniment plus facile à guider dans le chas de l'aiguille.

**CITATION
DU JOUR**

« Ceux qui abandonnent ne gagnent jamais, ceux qui gagnent n'abandonnent jamais »

Le Courrier
d'Algérie

Quotidien national d'information
Edité par l'Eurl Millénium Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNP Paribas Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER

A : l'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »

Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42

Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Impression :

- Centre : SIA - Est : SIE

- Ouest : SIO

Nos bureaux régionaux**Tizi Ouzou :**

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran :

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerouf - Bouira. Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles : lecourrierdalgerie@yahoo.fr
redaction_courrier@yahoo.fr



HIPPODROME EMIR ABDELKADER - ZEMMOURI
JEUDI 15 OCTOBRE 2026 - PRIX : UPHORIA - TROT ATTELÉ
DISTANCE : 2 300 M - DOTATION : 400.000 DA - DÉPART : 16H00
TIERCÉ-QUARTÉ - QUINTÉ

Uno des Apres, le favori logique

Ce jeudi comme le veut sur la tradition l'hippodrome de Zemmouri accueillera une épreuve de Sulky particulièrement attendue par les passionnés de cette discipline. Douze trotteurs de 3 ans et plus seront au départ d'une compétition disputée sur la distance de 2300 mètres avec une configuration de 3 échelons, la répartition des concurrents dépend des gains cumulés depuis le 01/04/2026 conformément à la condition de la course qui stipule pour chevaux n'ayant pas totalisé la somme de 186.000 DA en gains et places avec un recul de 25 m par tranche de 85.000 DA empochés sur la période de référence où les meilleurs sur papier devront composer avec un désavantage au départ et aussi mettre en valeur leur supériorité théorique. Au 1er échelon placé aux 2300m figurent 9 trotteurs, l'avantage entre 4 coursiers : Uno des Apres, Vipsos de Guez, Cactus d'Yves et le retour d'un grand classique après un repos de 6 mois, Eclair de l'Elle et au point du 2e échelon sur 2325m, la présence de 2 trotteurs qui restent sur d'excellents résultats, et enfin au dernier échelon aux 2350m nous avons la jeune trotteuse de 7 ans Janiedor drivée toujours par son driver fétiche R. Tarzout, sa position au bout du peloton reflète fidèlement les résultats probants accumulés depuis le mois d'avril. Mais nous savons tous que dans les courses à Sulky très souvent des trotteurs qui ne sont pas conviés au sprint final viennent s'inviter sans crier gare et je pense à cet effet à la trotteuse Victoire du Verger qui vient d'être classée à deux reprises parmi les premiers des battus et à mon avis, que cette jument va créer une surprise à l'arrivée surtout qu'elle se positionne au premier échelon.

Les partants au crible
1. BISCOTTE DE CARSI. Rien de probant à son actif.
2.AMICALEMENT NOTRE. Il vient d'être retiré à trois reprises ce qui le relègue au

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	DRIVERS	DIST	ENTRAÎNEURS
F. BENDJEKIDEL	1	BISCOTTE DE CARSI	H. AGUENOU	2300	PROPRIÉTAIRE
A. TIAR	2	AMICALEMENT NOTRE	S. BENDJEKIDEL	2300	PROPRIÉTAIRE
AD. NAILI	3	BOUMBERTO DE PO	M. HAMLIL	2300	PROPRIÉTAIRE
L. BOUDJEMAA	4	CACTUS D'YVEL	N. TIAR	2300	N. TIAR
L. LAMARI	5	ES TU LA JAVANAIS	SA. FOUZER	2300	PROPRIÉTAIRE
C. SAFSAF	6	VICTOIRE DU VERGER (0)	C. SAFSAF	2300	PROPRIÉTAIRE
T. CHAABANE	7	VIPSOS DE GUEZ	A. SAHRAOUI	2300	MS. CHAABANE
A. TIAR	8	UNO DES APRES	A. BENHABRIA	2300	PROPRIÉTAIRE
T. BELHABCHIA	9	ECLAIR DE L'ELLE	T. BELHABCHIA	2300	PROPRIÉTAIRE
AL. BENDJEKIDEL	10	JOKER BECHARDIERE	AM. BENDJEKIDEL	2325	PROPRIÉTAIRE
Y. MEZIANI	11	FRENCH DESIGN (0)	Y. MEZIANI	2325	PROPRIÉTAIRE
M. BENDJEKIDEL	12	JANIEDOR (0)	R. TARZOUT	2350	PROPRIÉTAIRE

rang des interdits de l'épreuve.

- 3. BOUMBERTO DE PO.** Encore une fois est engagé seulement pour venir atteindre le nombre de partants requis pour organiser un pari quinté.
- 4. CACTUS D'YVEL.** Bénéficiant d'un très bel engagement ce protégé de l'écurie L. Boudjemaa misera sur son départ du 1er poteau mais aussi de l'habilité de son entraîneur driver N. Tiar pour venir déjouer les pronostics les plus établis.
- 5. ES TU LA JAVANAIS.** Ce hongre de 12 ans se contentera encore une fois d'effectuer son tour de piste habituel comme simple figurant.
- 6. VICTOIRE DU VERGER.** Cette trotteuse de 17 ans vient d'être classée à deux reprises parmi les premiers des battus, elle guettera un éventuel faux pas des favoris.
- 7.VIPSOS DE SUEZ.** Idéalement placé de par la condition de la course du jour, ce pensionnaire de l'efficace entraîneur MS. Chaabane devra faire l'objet de la plus grande attention surtout qu'il est placé au

1er échelon.

- 8. UNO DES APRES.** Tous les atouts plaident en sa faveur pour gagner la course, le sérieux de son écurie l'intelligence de son pilote A. Benhabria et surtout le parcours du jour.
- 9. ECLAIR DE L'ELLE.** Un rentrant qui n'a pas couru depuis 6 mois, alors qu'il restait sur de bonnes performances, il reste capable de se placer d'entrée dans la bonne combinaison.
- 10. JOKER BECHARDIERE.** Il a tendance à alterner les bonnes et mauvaises sorties

mais ce n'est pas pour autant que l'on fera la passe sur ses chances, car il affronte un lot de chevaux moyens .

- 11. FRENCH DESIGN.** Il semble tenir la forme comme le montrent ses derniers essais, ce mâle noir jouera encore cette fois les premiers rôles.
- 12. JANIEDOR.** Elle vient de décevoir son entourage lors de ses deux derniers essais mais vu la composante de ce pari, cette jeune trotteuse de 7 ans devrait logiquement briguer une place de choix à l'arrivée.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE MON PRONOSTIC

8. UNO DES APRES - 7. VIPSOS DE GUEZ - 9. ECLAIR DE L'ELLE - 12. JANIEDOR - 4. CACTUS D'YVEL

LES CHANCES
11. FRENCH DESIGN - 10. JOKER BECHARDIERE

12 morts et 250 blessés sur les routes en 24 heures



Douze (12) personnes sont décédées et 250 autres ont été blessées dans 187 accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas du pays, a indiqué, hier, un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tamanrasset avec 4 morts et 16 blessés, dans un accident de voiture au niveau du vil-

lage Moulai Lahcen, dans la commune d'Ain Meguel, ainsi que dans la wilaya de Bouira avec 4 morts et 4 blessés, suite à une collision entre deux véhicules sur la RN 8, dans la commune de Bir Aghbalou.

Un enseignant abattu dans une école au Mexique

Un enseignant a été tué par balles mardi dans une école de l'État d'Oaxaca, dans le sud du Mexique, a annoncé le parquet local. "La victime a reçu des tirs" par arme à feu, a-t-il indiqué dans un communiqué. L'enseignant a été transporté dans un hôpital proche avant de succomber à ses blessures. Le parquet cherche à identifier les auteurs de cette attaque, qui a provoqué la panique au sein d'un collège de la petite ville de San Blas Atempa. Selon la presse locale, des hommes armés ont fait irruption dans l'établissement avant de prendre la fuite. Cette attaque en milieu scolaire au Mexique survient quelques jours seulement après une autre, perpétrée par deux anciens élèves dans une école du nord du pays. Début octobre, deux frères âgés de 18 ans ont tué une directrice adjointe et blessé trois autres personnes, notamment à l'arme blanche.

Un commerçant arrêté à Mascara pour trafic de psychotropes dissimulé dans son épicerie

Les éléments de la 10e sûreté urbaine de la wilaya de Mascara ont procédé à l'arrestation d'un individu âgé de 29 ans, impliqué dans une affaire de détention et de vente illégale de substances psychotropes. Cette intervention fait suite à l'exploitation d'informations signalant que le suspect utilisait son magasin d'alimentation générale comme couverture pour écouler ces produits prohibés. En coordination avec le parquet territorialement compétent, les policiers ont mis en place un dispositif sécuritaire qui a abouti à l'interpellation du mis en cause sur les lieux. La fouille corporelle et l'inspection du commerce ont permis de



découvrir une plaquette contenant trois capsules de Prégabaline 300 mg dans la poche de son pantalon, une seconde plaquette de cinq capsules du même type dissimulée à proximité de son siège, ainsi qu'une somme de 4 500 DA issue des revenus de ce trafic, avant qu'une per-

quisition à son domicile ne permette la saisie d'une quantité supplémentaire de ces mêmes substances. Au terme des procédures légales d'usage, un dossier judiciaire a été constitué à l'encontre du suspect, qui a été présenté devant le procureur de la République près le tribu-

Pétrole : le Brent à 106,5 dollars le baril

Les cours du pétrole s'affichaient en hausse hier, dans un marché réagissant aux derniers développements géopolitiques. Dans la matinée, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en décembre, prenait 0,77% à 106,5 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en novembre, gagnait 1,25% à 95,32 dollars.

Des punaises de lit immobilisent un avion de la compagnie Qantas

Le 9 octobre dernier, un vol de la compagnie aérienne Qantas reliant Perth, en Australie, à Rome, en Italie, a viré au cauchemar lorsque des passagers de la classe économique ont alerté l'équipage après avoir subi des piqûres de punaises de lit en plein trajet. Face à l'ampleur de la situation, le personnel de bord a rapidement distribué des antihistaminiques aux voyageurs touchés, bien que les stocks de l'appareil se soient avérés insuffisants pour soigner tout le monde. Dès son atterrissage dans la capitale italienne, l'avion a dû être immobilisé et le vol retour prévu le samedi suivant a été purement et simplement annulé. Tout en présentant ses excuses aux clients affectés par ce contretemps, la compagnie a indiqué que cette mesure avait permis aux équipes de maintenance de procéder à une désinfection complète de la cabine avant que l'appareil ne puisse reprendre du service.

Le nombre de cas suspects de choléra a triplé en trois semaines au Yémen

Le nombre de cas suspects de choléra au Yémen a triplé en trois semaines, accentuant la pression sur les structures de santé, alors que la situation humanitaire se détériore davantage dans ce pays en raison du conflit, a alerté mardi l'Organisation mondiale de la santé (OMS). "Le nombre de cas suspects de choléra a triplé en trois semaines, passant de 217 cas sur la semaine du 6 au 12 septembre, à 647 sur la semaine du 27 septembre au 3 octobre", a précisé l'OMS, dans un communiqué. Le Yémen a recensé depuis janvier 8.034 cas suspects et 27 décès, un quart des cas ayant été enregistrés au cours des quatre dernières semaines, soit depuis l'escalade du conflit dans le pays. Cinq gouvernorats du sud-ouest accueillant un grand nombre de personnes déplacées (Abyan, Lahj, Al-Dhale, Taëz et Aden) concentrent 92 % des cas signalés.

Arrestation de deux trafiquants et saisie de près de 35 grammes de cocaïne à El Eulma



Les éléments de la sûreté de daïra d'El Eulma ont procédé, en début de semaine, au démantèlement d'un réseau local de trafic de drogues dures à la cité Boukhebla, aboutissant à l'arrestation de deux individus âgés de 21 et 26 ans, dont un repris de justice. Agissant sur la base de renseignements faisant état de l'utilisation d'un domicile familial pour le stockage et la vente de stupéfiants, les enquêteurs de la police judiciaire en civil ont mené une opération de surveillance suivie d'une perquisition, effectuée sous l'aval du parquet compétent. Cette intervention a permis de surprendre les deux complices en flagrant délit de conditionnement de la marchandise dans des sachets en plastique et de saisir 34,79 grammes de cocaïne, 10 comprimés d'ecstasy, un flacon de liquide psychotrope, une balance électronique, une somme d'argent issue des revenus criminels, ainsi qu'un arsenal d'armes blanches prohibées comprenant un grand sabre, un poignard, deux cutters et une bombe lacrymogène. Au terme des procédures d'enquête, un dossier pénal a été constitué à l'encontre des deux mis en cause pour détention illégale de drogues dures et de substances psychotropes à des fins de commercialisation.

Plus de 2.000 morts dans les attaques contre les établissements de santé au Soudan

Les établissements de santé au Soudan ont été la cible de plus de 220 attaques depuis avril 2023, ayant causé la mort de plus de 2.000 personnes et blessé plus de 800, a indiqué mardi l'Organisation mondiale de la santé (OMS). "Le système de santé est extrêmement affaibli par le conflit, les déplacements forcés de population, les attaques contre les structures médicales et le manque chronique de financement", a souligné l'OMS, précisant que depuis le 15 avril 2023, "228 attaques contre des établis-

sements de santé ont été recensées, elles ont fait 2.055 morts et 817 blessés". À ce jour, 37% des établissements de santé du pays ont cessé de fonctionner. L'OMS a également attiré l'attention sur la situation alimentaire critique au Soudan. Le Soudan est plongé dans un conflit entre l'armée et les Forces de soutien rapide (FSR), depuis avril 2023, faisant des dizaines de milliers de morts et environ 13 millions de déplacés, selon les estimations de l'ONU et de la communauté internationale.

EXPRESS- HISTORIQUE

Sagesse de Nasreddin Khodja (4)



AUX POINGS

« Les indicateurs enregistrés pour le PIB hors hydrocarbures reflètent les efforts déployés dans la diversification de l'économie afin qu'elle soit moins dépendante des hydrocarbures »

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune





Dans la journée : Nuageux
Vent : 21 km/h
Humidité : 61 %



Dans la nuit : Nuageux
Vent : 13 km/h
Humidité : 76 %

Dohr : 12h34
Assar : 15h44
Maghreb : 18h15
Îcha : 19h33

Vendredi 5
djoumad el-oual
Sobh : 05h30
Chourouk : 06h56

APRÈS LA MISE EN ÉCHEC PAR L'ALGÉRIE
D'UNE TENTATIVE DE DÉSTABILISATION FOMENTÉE
PAR LE MAKHZEN

"El Español" met en cause le Maroc dans l'invasion de Ceuta

La nature criminelle du Makhzen commence à apparaître au grand jour et l'affaire du réseau criminel, composé de 61 individus dont un militaire, démantelé en Algérie n'est qu'une infime partie du jeu pervers auquel il se livre pour déstabiliser ses voisins.

La presse espagnole est venue, elle aussi, apporter de nouvelles preuves mettant en cause le Maroc dans des tentatives d'atteintes à sa souveraineté et son territoire. Selon des sources au sein des Forces armées espagnoles, de la Police nationale et de la Garde civile, citées par le site d'information "El Español", des soldats marocains entrés à Ceuta lors de l'invasion des 30 et 31 juillet sont soupçonnés d'avoir participé à l'organisation d'au moins une embuscade contre des soldats espagnols. Il faut rappeler dans ce contexte que des témoins présents à Ceuta au moment de l'invasion et selon des rapports des services de renseignement espagnols, des gendarmes marocains avaient encadré l'invasion de l'enclave et la retraite des assaillants. Nous avions, le 30 septembre dernier évoqué l'implication de l'armée marocaine dans la préparation de l'invasion de Ceuta, son déroulement puis dans la retraite des assaillants en reprenant largement des extra-

its d'un article paru sur le site d'information « El Español » qui avait consulté des documents classifiés des services de renseignement espagnols qui avaient révélé la présence de 72 militaires marocains identifiés parmi les envahisseurs de l'enclave de Ceuta. Ces rapports décrivaient l'armée marocaine comme un centre de gravité pour le financement et le contrôle des groupes d'envahisseurs. Ces rapports sont appuyés par une cinquantaine de photos de soldats et d'officiers de Rabat, identifiés dont certains auraient surveillé les mouvements des troupes espagnoles présentes dans l'enclave.

« El Español » a affirmé le 13 octobre 2026, que les soupçons se portaient sur l'attaque survenue le 27 août à Benzú, où environ 70 individus ont encerclé une patrouille de Regulares (infanterie espagnole) et agressé ses quatre membres.

L'un des individus arrêtés a reconnu, selon ces mêmes sources, être un soldat marocain. Un aveu qui constitue une preuve de la nature criminelle de l'armée marocaine. L'implication possible d'individus ayant une formation militaire est l'une des principales pistes d'enquête mises en lumière par les témoignages recueillis par le site d'information. Les officiers qu'il a consultés estiment que le choix du lieu, du moment et la coordination des actions des assaillants laissent penser à une planification

préalable. Ils établissent également un lien entre leurs soupçons et trois autres attaques qui, selon un commandant militaire, se sont produites dans les 72 heures suivantes. Ces sources attribuent une capacité d'organisation particulière à des individus ayant reçu une formation spécialisée, les distinguant ainsi des autres participants.

Ces révélations interviennent alors que les autorités de Ceuta ont entamé, depuis le 4 octobre dernier, le démantèlement des camps de migrants installés dans l'enclave. Elles interviennent également où un vaste complot contre l'Algérie par le makhzen et se soutiens a été déjoué et au moment où le roi espagnol Felipe VI a entamé une visite à Ceuta et Melilla pour rappeler la souveraineté de Madrid sur ces territoires et montrer que toutes les manœuvres du Maroc ou ses tentatives de chantage pour obtenir leur rétrocession par l'Espagne sont des lignes rouges que Rabat ne doit jamais franchir au risque de se brûler les doigts. Cette visite est également une façon de dissiper les craintes de la population locale nées après la réaction jugée timide du gouvernement de Pedro Sanchez qui n'avait dépêché qu'une escouade de brigades anti émeutes au moment où l'enclave faisait face à une situation de guerre et une tentative d'invasion.

Slimane B.

TRAFIC DE STUPÉFIANTS EN AFRIQUE DU NORD Alger accueille une réunion régionale des services de renseignement

L'évolution du phénomène de la prolifération et de la consommation de drogues en Afrique du Nord et ses répercussions sécuritaires, sociales, économiques et sanitaires sont au cœur d'un atelier régional du Comité des services de renseignement et de sécurité africains (CISSA), organisé à Alger depuis lundi sous la présidence de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), selon l'agence de presse sahraouie (SPS). La réunion des experts, ouverte sous la présidence de la Direction nationale de la sécurité, de la documentation et de la protection des institutions de la RASD, qui assure cette année la présidence du Bureau régional du CISSA pour l'Afrique du Nord, visait notamment à renforcer la coopération régionale et les échanges de renseignements et d'expertises entre les services des États membres. L'atelier s'est tenu avec la participation des représentants des pays membres de la région, à savoir l'Algérie, la Libye, l'Égypte, la Mauritanie, la RASD et la Tunisie. Des représentants d'autres pays membres du CISSA, notamment le Botswana, le Zimbabwe, le Soudan, l'Afrique du Sud et la Namibie, ont également pris part aux travaux, aux côtés du Secrétariat exécutif du Comité. La rencontre a associé aussi plusieurs mécanismes africains spécialisés, dont le Centre de l'Union africaine de lutte contre le terrorisme (AUCTC), l'Unité de fusion et de liaison (UFL) et le Mécanisme de l'Union africaine pour la coopération policière (AFRIPOL). Outre l'examen des enjeux liés à la propagation et à la consommation de drogues dans la région, les experts ont échangé sur la situation en Afrique du Nord et les principaux défis auxquels elle est confrontée.

A. N.

LA CHRONIQUE
DU JEUDI

UN REPORTER DANS LA FOULE L'écriture de notre histoire est lancée

Les « 5w » désignent en anglais les cinq questions fondamentales auxquelles un journaliste doit répondre lors de la rédaction de son écrit. Traduits en français : qui, quoi, où, quand et pourquoi. Pour parfaire son travail, le journaliste peut ajouter deux autres questions complémentaires : comment et combien. Ceci est très important à préciser. Surtout lorsqu'il s'agit d'un sujet hautement sensible comme la mémoire et l'histoire d'une nation. Dimanche dernier, un communiqué du ministère des Moudjahidine a été publié annonçant la tenue d'une « série de rencontres de concertation de notre ministre, Abdelmalek Tacherift, avec les représentants de la famille révolutionnaire et des instances nationales concernées ». L'objectif étant « la mise en œuvre des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune ». En effet, à l'occasion de la commémoration, le 8 mai dernier, de la journée nationale de la mémoire, le président Tebboune, dans son message à la nation, a annoncé « avoir instruit le ministère des Moudjahidine et des Ayants droit de procéder à la concrétisation de deux projets. Le premier projet porte sur des assises nationales de la Mémoire et de l'Histoire et le second concerne la préparation d'un projet de loi relatif à la Mémoire nationale, en fidélité aux martyrs des massacres du 8 mai 1945 et aux martyrs de l'Algérie ». Sur les deux projets, le premier nécessite un éclairage. Le second doit être réservé aux juristes. Lorsque le président demande des « assises nationales de la mémoire et de l'histoire », il n'y a aucun pléonasme. Cette dualité marque la rupture avec le faux concept de « l'histoire commune » que voulaient nous « vendre » des « spécialistes » de la guerre d'Algérie de la rive nord de la méditerranée. Seule une personne débile pouvait accepter que le bourreau et sa victime puissent avoir le même regard sur une action produisant une jouissance malsaine chez le premier et des souffrances atroces chez le second. Lors de cette réunion, Tacherift, a rappelé « l'attention particulière accordée par le président de la République au dossier de la mémoire nationale et à sa place centrale et constante dans les politiques publiques de l'État ». Il a ajouté que « la mémoire nationale est un patrimoine authentique de tout le peuple algérien et que sa préservation et sa protection constituent une responsabilité nationale et sociétale commune ». Poursuivant son intervention, notre ministre a souligné « les références stratégiques et les dimensions souveraines des Assises nationales sur la mémoire et l'histoire, en tant qu'étape charnière et atelier national fédérateur s'inspirant des hautes orientations du président de la République, et visant à dépasser le caractère conjoncturel et les approches limitées pour instaurer une gouvernance globale, une vision unifiée et une stratégie nationale intégrée, à même de préserver la mémoire nationale et de garantir la transmission de son noble message et de ses valeurs ancrées aux générations montantes ». On ne peut être plus clair. Il s'agit de la matière à préparer pour l'écriture de notre histoire qui doit être transmise à nos futures générations. C'est là un autre méga chantier que lance le Chef de l'État, Abdelmadjid Tebboune. Bien que d'ordre culturel, il s'ajoute, de par son importance dans la vie d'une nation, aux autres chantiers hors normes, d'ordres économiques, sociaux et sécuritaires déjà lancés par notre Chef de l'État. Chacun sait que la partie contemporaine de l'histoire de notre pays comprend la période de la colonisation française. Pour l'illustration de la duplicité de la partie française, le quotidien français Le Monde daté du 11 octobre dernier, rapporte le traumatisme vécu par un officier français, le commandant Romain Choron, chef du département d'histoire militaire de Saint-Cyr, qui avait tenté de consulter des archives militaires de la guerre d'Algérie. « Des agents de la direction générale de la sécurité intérieure (DGSI) ont débarqué chez lui à 6h du matin pour une perquisition qui a « duré cinq heures. Son matériel informatique, des livres et des documents sont saisis, placés sous scellés. Au même moment, son domicile parisien a été également fouillé – pendant neuf heures – dans les moindres recoins, jusqu'à la cave » rapporte le journaliste Frédéric Bobin, auteur de l'article. Romain Choron était accusé de « détournement, soustraction, divulgation ou reproduction du secret de la défense nationale ». Ainsi tombent les masques et les fausses promesses !

Zouhir Mebarki
zoume600@gmail.com

SOUS-RIRE

La stratégie de défense de Jordan Bardella face aux récentes révélations de la presse

